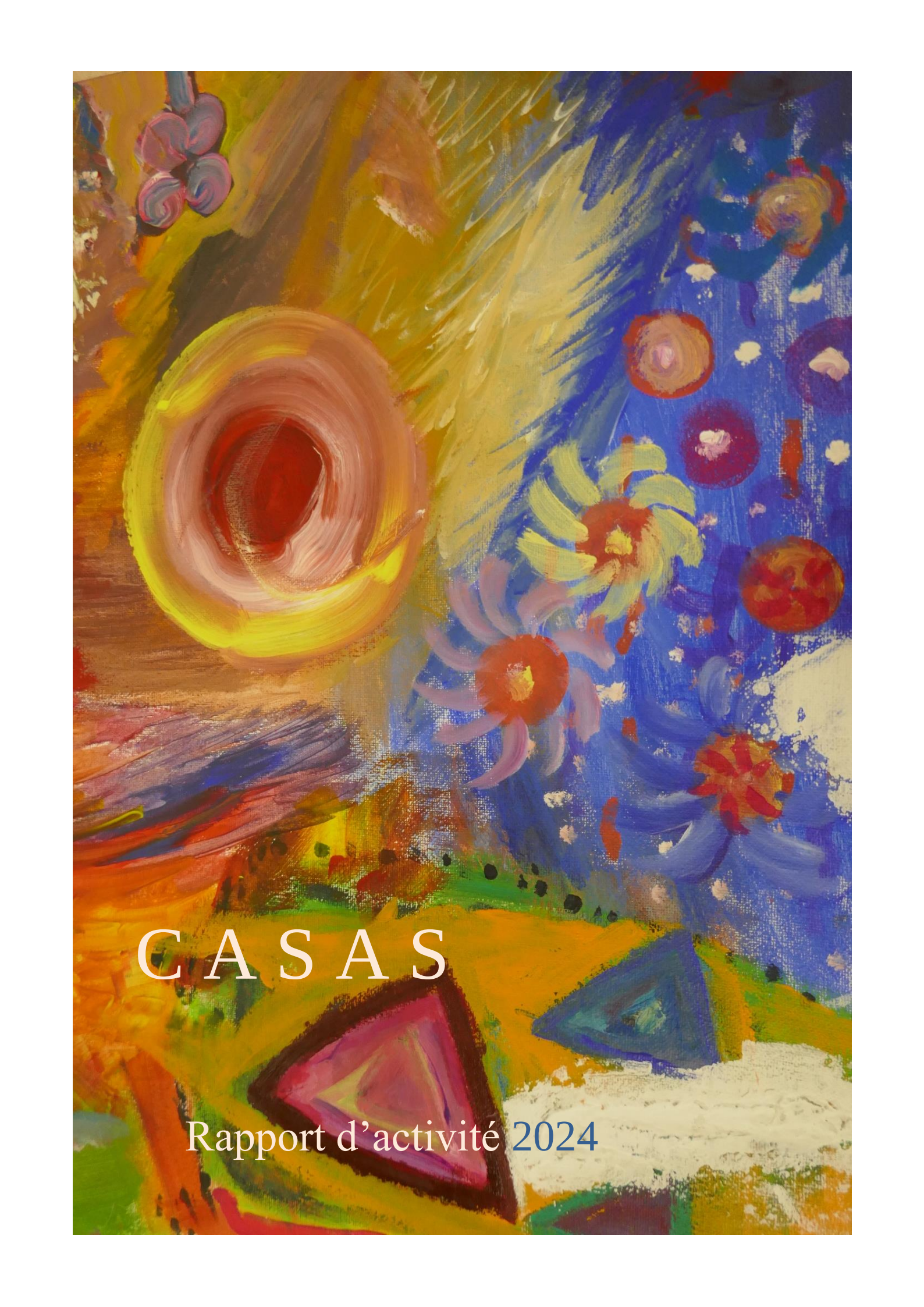


An abstract painting with a vibrant, textured background. The top half features a large, swirling yellow and orange shape on the left, and a blue area on the right with several red and orange circular motifs. The bottom half is dominated by a large, dark purple triangular shape on the left, and a blue triangular shape on the right. The overall composition is dynamic and colorful, with visible brushstrokes and a mix of warm and cool tones.

CASAS

Rapport d'activité 2024

Casas en quelques lignes

Association de droit local, CASAS, Collectif pour l'Accueil des Solliciteurs d'Asile à Strasbourg, a été créé au début de 1984 par un collectif d'associations afin de soutenir les demandeurs d'asile à la recherche d'aide et de conseil.

Ces personnes ont fui leur pays en raison de persécutions personnelles politiques, religieuses ou ethniques et viennent demander la protection de la France et la reconnaissance du statut de réfugié, n'étant pas protégées par leurs autorités.

Dans le réseau local strasbourgeois des organismes qui sont en contact avec les demandeurs d'asile, CASAS occupe depuis 41 ans une place spécifique: son rôle principal consiste à aider dans leurs démarches de demande d'asile les personnes non prises en charge par l'État faute de place d'hébergement dans les Centres d'Accueil pour Demandeurs d'Asile (CADA*).

Les instances compétentes, l'OFPRA, Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides, et en cas de rejet de l'OFPRA, la CNDA, Cour Nationale du Droit d'Asile, qui examine les recours, sont pour le moment situées en région parisienne et centralisent tous les dossiers. Ces derniers doivent être rédigés en français et de manière très détaillée, avec traduction des pièces à l'appui de la demande ; c'est pourquoi la plupart des demandeurs d'asile ont besoin d'une aide pour effectuer leurs démarches, ne serait-ce que pour une raison d'interprétariat. Actuellement, environ 82% des personnes que nous accueillons ne sont pas francophones.

Depuis le début 2016, l'accompagnement au premier dossier, destiné à l'OFPRA, des personnes non prises en charge en CADA est entièrement assuré par la SPADA, Structure de Premier Accueil des Demandeurs d'Asile (précédemment PADA, Plateforme d'Accueil des Demandeurs d'Asile), portée par l'Association du Foyer Notre Dame et financée par l'État. CASAS quant à lui se charge de tous les recours devant la CNDA en cas de rejet de l'OFPRA, ainsi que du suivi juridique que cela implique.

D'autres actions viennent compléter ce travail d'écoute et de mise en forme des dossiers : nous organisons des permanences d'accueil multi-services, nous assurons une domiciliation postale, nous proposons des cours de français gratuits pour les nouveaux arrivants non ou peu francophones, des actions culturelles et conviviales, en direction des familles comme des personnes isolées...

Nous menons aussi, à l'égard de publics divers, scolaires, partenaires ou autres, des actions de sensibilisation concernant les enjeux du droit d'asile et les difficultés rencontrées par les réfugiés.

Au fil des années, notre équipe, constituée de quelques salariés et de nombreux bénévoles, s'est étoffée pour pouvoir faire face aux demandes qui lui étaient adressées.

Nous conseillons en effet en moyenne 1000 personnes par an, domicilions postalement plusieurs centaines de personnes et accueillons annuellement environ 350 personnes dans nos cours de français.

** Un glossaire se trouve en annexe, qui reprend et explicite tous les sigles présents dans ce rapport.*

J'ai quitté une terre qui n'était pas la mienne,
pour une autre, qui non plus, ne l'est pas.
Je me suis réfugié dans un vocable d'encre, ayant le livre pour espace,
parole de nulle part, étant celle obscure du désert.
Je ne me suis pas couvert la nuit.
Je ne me suis point protégé du soleil.
J'ai marché nu.
D'où je venais n'avait plus de sens.
Où j'allais n'inquiétait personne.
Du vent, vous dis-je, du vent.
Et un peu de sable dans le vent.

Edmond Jabès

Un étranger avec, sous le bras, un livre de petit format, Gallimard, 1989

Sommaire

CASAS en quelques lignes **page 2**

Rapport moral **page 5**

2024, année d'innovations **page 7**

- L'accueil à CASAS **page 9**

Des temps de réception et d'écoute réguliers, des aides matérielles, un service de domiciliation postale, un soutien pour l'hébergement, une veille pour les urgences

- Accueillir, c'est aussi... **page 19**

Proposer des cours collectifs de Français Langue Étrangère, offrir du soutien individuel, organiser et animer des temps de rencontre pour les familles, proposer des rencontres et sorties aux personnes isolées, offrir des ateliers variés

- Accompagner dans les démarches d'asile **page 39**

Introduire une demande d'aide juridictionnelle, chiffres 2024, accompagner dans la rédaction d'un recours devant la CNDA, assurer le suivi des dossiers, soutenir les personnes dublinées, intervenir pour d'autres démarches

- Informer, sensibiliser **page 52**

Site et page Facebook, Voix de Traverses, accueillir et former des étudiants en stage, répondre aux demandes d'information, animations extérieures et événements particuliers

- Les moyens de nos actions **page 64**

L'équipe, la formation, les appuis financiers, les locaux de CASAS et leur équipement, des aides en nature

Conclusion **page 70**

Annexes **page 71**

Sigles, Articles, Le Cercle de Silence

Rapport moral

Les présidents changent, mais malheureusement les soucis demeurent...

Tout d'abord, je me permets de rappeler que si l'État assurait correctement les responsabilités qui lui incombent, à savoir fournir aux demandeurs d'asile pendant la durée du traitement de leur dossier une assistance de base comprenant le logement, la nourriture, l'assistance juridique, médicale et psychosociale, une association comme CASAS n'aurait pas lieu d'exister. Malheureusement environ 50 % des demandeurs d'asile ne bénéficient pas de ce droit par manque de place dans les CADA et donc depuis plus de 40 ans maintenant CASAS tente au mieux de pallier cette carence en proposant son aide. Mais force est de constater que nous accomplissons ce travail dans un contexte toujours plus difficile.

En effet la nouvelle loi « Asile et Immigration » de janvier 2024 durcit encore l'accès à la procédure d'asile, avec notamment des règles encore plus strictes pour bénéficier d'un hébergement. Le durcissement des conditions d'attribution des conditions matérielles d'accueil fragilise en particulier les demandeurs « dublinés¹ » dont beaucoup se retrouvent sans aucune aide lorsqu'ils ont enfin le droit de déposer une demande en France et se trouvent donc souvent dans l'impossibilité de financer leur billet pour se rendre à la convocation de l'OFPRA en région parisienne. Une absence à l'entretien de l'OFPRA impliquant systématiquement un refus du statut, nous avons fait le choix, malgré la surcharge financière que cela implique, d'attribuer une aide aux personnes que nous suivons.

La nouvelle loi modifie également l'organisation des audiences à la CNDA. La généralisation de l'examen des recours par un juge unique (plutôt que par une formation collégiale de trois juges) entérine, au détriment des demandeurs, la disparition de l'assesseur nommé au titre du HCR, sans parler de l'augmentation du risque d'arbitraire. Par ailleurs la loi met en place la régionalisation de la CNDA. Pour ce qui nous concerne, beaucoup d'audiences ont maintenant lieu à Nancy, ce qui a induit un surcroît de travail pour notre coordinatrice car certains avocats avec lesquels nous avons l'habitude de travailler ne veulent pas venir plaider en province. Il a donc fallu actualiser notre liste d'avocats partenaires, solliciter de nouveaux contacts régionaux et apprendre à travailler avec eux.

Par ailleurs la situation géopolitique internationale induit aussi son lot de surcharge de travail. Par exemple on assiste depuis le début de la guerre en Ukraine à une augmentation sensible du nombre de demandes de réexamen de la part de ressortissants russes, en particulier des Tchétchènes, résidant en France parfois depuis plusieurs années, qui redemandent la protection de la France compte tenu des graves risques d'envoi au front qu'ils encourent en cas de retour en Russie.

1 « Dubliné » : demandeur d'asile ayant été contrôlé dans un autre pays de l'Union Européenne avant d'arriver en France et qui doit pour cette raison, en vertu du règlement de Dublin, être réadmis dans ce pays pour y déposer sa demande d'asile. Plus de précisions page 51

Malheureusement, même cet argument ne suffit pas toujours à l'OFPRA qui estime encore régulièrement que le réexamen est irrecevable, entraînant un surplus de recours auprès de la CNDA et donc un surplus de travail d'accompagnement par CASAS.

Les soucis sont également d'actualité pour ce qui concerne la situation financière de notre association, toujours préoccupante. Même si l'exercice 2024 se termine avec un résultat légèrement positif, grâce en particulier à quelques subventions exceptionnelles reçues en début d'année suite à notre S.O.S. de fin 2023, nos finances demeurent fragiles. En effet la généralisation de l'attribution des subventions sur projets ne permet plus d'avoir une visibilité pluriannuelle : nous devons chaque année redéposer de multiples demandes sans garantie de les voir aboutir. Outre l'incertitude financière engendrée, cela cause une charge de travail de plus en plus importante qui mobilise un temps non négligeable de notre directrice et de notre trésorière que je tiens à remercier pour leurs efforts de recherche de nouveaux financeurs potentiels. Nous redoutons donc toujours d'être pris en étau entre des charges en augmentation pour répondre aux nouveaux besoins et le risque de baisse des financements.

Je voudrais malgré tout finir sur une note positive, à savoir la richesse de l'engagement de l'ensemble des personnes qui contribuent à la vie de CASAS. Interprètes (souvent d'anciens bénéficiaires de CASAS), formateurs en Français Langue Étrangère, animateurs d'activités diverses pour enfants et adultes, accompagnateurs juridiques, forment une équipe de plus de 200 bénévoles indispensables pour mener à bien notre mission. L'implication exemplaire de l'équipe de salariés et des nombreux stagiaires accueillis tout au long de l'année, qui ne ménagent pas leur temps, permet à cette mécanique complexe de fonctionner le plus fluidement possible ; qu'ils en soient sincèrement remerciés.

Et donc, malgré toutes les difficultés, mais riches de notre investissement humain, nous ne baisserons pas les bras et nous continuerons inlassablement à accompagner à notre niveau les femmes et les hommes qu'un destin tragique a mis sur notre chemin.

Daniel Mathiot, Président

2024, année d'innovations multiples

Au sortir d'une année 2023 bien difficile sur le plan financier, une nouvelle page de l'histoire de CASAS s'est ouverte, inaugurée par une soirée de poésie solidaire, puis jalonnée par deux nouveaux projets culturels à cheval sur 2024 et 2025, la poursuite du projet d'hébergement citoyen avec un élargissement des contacts en fin d'année, deux fêtes, l'actualisation de notre site, une vidéo et un rapport d'activité spécial pour marquer nos 40 ans, un stage intensif de Français Langue Étrangère, un nouveau module de formation interne pour les accompagnateurs et les interprètes... L'année 2024 mérite bien ce petit clin d'œil à l'ancien nom de la Maison protestante de la solidarité que l'on peut encore lire, gravé au-dessus du porche : Maison de l'Innovation !

Pour Casas

Le premier février 2024, notre scène ouverte de poésie *Haut Parleurs* a organisé son premier événement extraordinaire, une soirée poétique et internationale en soutien de CASAS. Nous avons fait appel à quatre poètes et une musicienne (Eva Avramenko) venus d'horizons très différents. Il y a eu des poèmes qui ont dit de façon subjective et sensible l'expérience de vivre en tant qu'étranger. Il y a eu aussi des témoignages qui ont bouleversé le public, qui passait, ému, des rires aux larmes.

Si la poésie est cette parole qui rend compte de toute la profondeur humaine, alors elle est le parfait contraire des dossiers administratifs, qui réduisent les sujets à un numéro, à une donnée, à une démarche. Cette soirée qui a permis de récolter des dons pour CASAS, ce n'était pas seulement un geste de soutien au travail extraordinaire que cette association effectue, mais également un acte politique de résistance. Et ah !, que c'était beau !

Pour revivre cette soirée, nous reproduisons quelques extraits lus ce jour-là. Et pour continuer la fête, *Haut Parleurs* organise des scènes ouvertes de poésie tous les premiers mercredis du mois à La Planque à Strasbourg.

Vive la poésie ! Vive la diversité ! Et vive CASAS !

Elias Levi Toledo

Directeur Artistique de *Haut Parleurs* !

RETOUR EN PHOTOS



***Vivía en el sur - Paula C. Guidi
(Venezuela)***

Ma ville criait, et je m'endormais avec
des coups de feu et des hurlements
grondant au loin.

J'ai dû m'enfuir du sud, imitant les
oiseaux.

Nous sommes nombreux à être
partis, à la recherche d'une lumière
improbable.

Nous cherchons ce que le sud n'a pas
su nous accorder, ou plutôt ce que
seul le sud aurait pu nous accorder,
mais qui depuis longtemps s'est
épuisé.

Nous partons du sud pour chercher
le sud.

***Je suis armé d'un micro —
Mackenson Bijou (Haïti)***

Je suis armé d'un micro comme
Kalachnikov

Je lance mes mots comme plombs qui
pètent le tympan et déchirent le flanc

Dans ce que je dis et écris, je suis
franc

Je sais que le monde n'aime pas la
vérité mais j'y habite avec mon
intégrité

Ils condamnent la réaction sans
même juger l'action

[...] Trop de choses sur le cœur

Quand je fais le choix de slamer mon
texte, je ne veux pas que ça danse
mais que ça pense.

Piment - Elias Levi Toledo (Mexique)

toujours bornée opiniâtre question
toujours

on me demande la même chose

« d'où viens-tu » chose creuse qui se
fracasse

contre la face pleine du réel

« d'où viens-tu » disent-ils pour dire «
tu n'es pas d'ici »

sans qu'ils sachent eux-mêmes le
sens de ce mot — absurde — « ici »

Extrait de Voix de Traverses n°54

***Le Départ — Joana Ferreira
(Portugal)***

C'est drôle la mémoire. Je pourrais
chanter les génériques de l'ensemble
de mes dessins animés d'enfance tout
en étant incapable de me rappeler de
la date de mon départ.

Je connais par cœur des livres entiers
: page par page, ligne par ligne... sans
me souvenir de nos derniers
échanges.

Je peux reconnaître l'odeur de 1000
épices, quand la vôtre s'est mue et
est devenue poussière.

Au loin, ma mémoire faiblit et
pourtant je n'oublie pas.

Je m'accroche à vos fragments et
remplit les espaces vides.

Les pages qui suivent retracent les épisodes d'une année bouillonnante d'idées et de rencontres, de retrouvailles et de souvenirs partagés aussi, doublée du développement de toutes nos actions plus habituelles, adaptées pour répondre au plus près des besoins des personnes accueillies.

Bonne lecture !

L'accueil à C.A.S.A.S

Des temps de réception et d'écoute réguliers

En deux mots...

Pour garantir un accès facile et régulier à tous nos services, nous avons mis en place depuis de nombreuses années deux permanences par semaine, le lundi et le jeudi matin.

Une vaste équipe est mobilisée pour assurer l'accueil, l'enregistrement et l'analyse de la nature des demandes, la convivialité de l'attente et la réception individuelle, tout cela à l'égard de personnes pour la plupart non francophones.

Au côté des salariés, ce sont donc des accueillants et des interprètes bénévoles qui s'engagent dans la durée pour rendre possibles et efficaces ces moments d'accueil et de conseil.

Au niveau de l'organisation, bien que nous maintenions le système de rendez-vous mis en place durant la pandémie, nous accueillons également les personnes qui passent en permanence sans s'être inscrites préalablement. Le fonctionnement de l'accueil est fluide et satisfaisant, permettant d'intercaler des situations urgentes dans la matinée.

Si le nombre de passages de familles baisse encore un peu (- 9 %) et par conséquent, celui des passages d'enfants mineurs (- 18 %) en 2024, le nombre de passages d'adultes en permanence quant à lui reste stable.

2024	Passages femmes	Passages hommes	Passages enfants mineurs	Passages de personnes au total	Passages de familles
janvier	89	175	73	337	63
février	129	207	45	381	54
mars	99	155	85	339	57
avril	82	140	52	274	33
mai	76	124	39	239	31
juin	108	159	92	359	60
juillet	109	149	93	351	60
août	62	106	64	232	38
septembre	99	159	65	323	56
octobre	120	139	88	347	64
novembre	69	128	42	239	38
décembre	88	222	74	384	50
TOTAL	1130	1863	812	3805	604
12 mois	1039 en 2023	1926 en 2023	991 en 2023	3956 en 2023	663 en 2023

Nombre de passages enregistrés mensuellement en permanence en 2024

Le nombre des entretiens menés en permanence, quant à lui, a continué d'augmenter : près de 9 % en 2024 après l'augmentation plus marquée encore enregistrée en 2023 (+19 %).

2024	Nombre de permanences*	Nombre d'entretiens réalisés, hors rv de dossiers
janvier	8	251
février	9	261
mars	8	240
avril	8	209
mai	7	189
juin	8	243
juillet	9	234
août	8	186
septembre	9	208
octobre	9	270
novembre	7	178
décembre	7	194
TOTAL	97 permanences	2663 entretiens
12 mois	98 en 2023	2444 en 2023

** Lundis et jeudis uniquement, voir remarque ci-dessous*

Nombre d'entretiens réalisés mensuellement en permanence en 2024

Au niveau du nombre de permanences assurées, au-delà des 97 journées de lundi et jeudi comptabilisées ci-dessus, nous avons également fixé des rendez-vous à de nombreux autres moments, concernant des démarches un peu plus longues ou complexes à mener ou en fonction de la disponibilité des personnes reçues et de celle des interprètes.

Des aides matérielles

En deux mots...

Certains demandeurs d'asile placés en procédure accélérée (demande tardive, réexamen...) n'ont pas droit à l'Allocation pour Demandeur d'Asile (ADA) ; d'autres, originaires de pays figurant sur la liste des pays sûrs*, font l'objet d'une Obligation de Quitter le Territoire Français (OQTF), et si après contestation, cette mesure est confirmée par le Tribunal Administratif, ces requérants se retrouvent sans ressource peu après la décision de l'OFPRA à l'égard de leur dossier, si celle-ci est négative. Sans accès au marché du travail, et toujours en attente d'une réponse (de la CNDA cette fois) à leur demande de protection, ils sont démunis et font face à des besoins matériels de première nécessité : principalement pour leur alimentation - dans ce cas, nous pouvons réorienter bon nombre d'entre eux vers la SPADA - et le transport local, mais aussi pour des frais liés à leur procédure, traductions assermentées, billets de bus ou de train pour se rendre à l'audience à Paris, et d'autres frais divers : assurance scolaire, frais de chancellerie à l'obtention d'un titre de séjour...

La plupart des personnes précédemment dublinées se retrouvent quant à elles également dans une situation de complet dénuement sur toute la durée de leur procédure d'asile, n'ayant pas accès aux conditions matérielles d'accueil (CMA).

De nombreux demandeurs d'asile déboutés nous sollicitent également.

Les demandes concernant ces aides sont traitées dans le cadre des permanences, sauf situation d'urgence.

** actuellement : Albanie, Arménie, Bosnie-Herzégovine, Cap-Vert, Géorgie, Inde, Kosovo, Macédoine du Nord, Maurice, Moldavie, Mongolie, Monténégro, Serbie*

Le montant global des aides accordées en 2024 est comparable à celui enregistré l'an passé. La répartition entre les divers types d'aide est toutefois différente, avec un très faible montant consacré à la traduction cette année et à l'inverse, une augmentation forte des frais de transport, +25 à 26 %, qu'il s'agisse de l'aide au transport local (abonnements badgé) ou de l'aide au transport vers Paris, en réponse à une convocation de la Cour ou, ponctuellement de l'OFPRA.

Nature des aides et nombre de bénéficiaires :

En 2024, CASAS a soutenu :

→ 40 familles et 22 personnes particulièrement isolées, soit 98 adultes et 46 enfants, par le biais de 201 orientations vers des associations partenaires fournissant des colis alimentaires ou une aide financière pour l'achat de denrées (les Restos du Cœur, le CSP, l'Armée du Salut, La Croix Rouge ou Caritas pour des colis ; les conférences Saint-Vincent de Paul pour une aide financière, lorsque les familles avaient la possibilité de cuisiner), et 17 personnes (12 adultes et 5 enfants, soit 6 personnes isolées et les membres de 3 familles) par le biais de prescriptions de repas chauds au restaurant social Les 7 Pains.

A compter de début septembre, un nouveau partenaire financier, la Chiesa Valdese (fonds 8permille), nous a apporté un soutien fort, prévu sur une année, pour cette action d'aide alimentaire, en particulier pour le diagnostic des besoins et le suivi des situations.

→ 17 enfants (de 9 familles) par la prise en charge de frais d'assurance scolaire ou de cantine, ou encore au travers d'une demande d'AFASE (5 demandes présentées pour 13 enfants de 5 familles, pour un total de 1705,05 euros).

→ Principalement grâce au soutien du Centre Social Protestant, qui s'élève cette année à 1499,80 euros, 58 personnes, soit 17 personnes isolées et les adultes de 22 familles (les enfants mineurs bénéficiant de la gratuité), ont bénéficié d'une aide badgéo, délivrée dans la durée

→ Hors hébergement, une dizaine de personnes ont été destinataires d'une aide directe exceptionnelle, frais de chancellerie ou autre.

Types des aides accordées en 2024	Montant en euros
Aide au transport « badgéo » : remise de bons CTS pour une valeur de	2135,80
Aide alimentaire, dont frais de cantine, crèche, assurance scolaire, fournitures pour enfants	721,24
Aides exceptionnelles	771,00
Aides diverses (timbres, photos, traductions)	84,03
Frais d'hébergement (frais d'assurance habitation inclus)	2192,51
Billets de transport convocations OFPRA ou CNDA ou pour se rendre sur un lieu d'hébergement	6862,46
TOTAL	12767,04
	12274,78 en 2023

Par ailleurs, 95 aides, pour une ou plusieurs personnes d'une même famille, ont été délivrées cette année **pour se rendre à une convocation de l'OFPRA ou de la CNDA.**

Orientations pour d'autres aides :

Au fil de l'année, nous avons aussi orienté de nombreuses personnes vers des associations partenaires pour des réponses à d'autres besoins : vêtements et équipement, aide financière, soins médicaux, soutien psychologique... Nous avons par ailleurs proposé à des personnes sans hébergement stable de prendre contact avec la T'Rêve. Ce nouveau lieu d'accueil et de convivialité, qui a ouvert à Koenigshoffen il y a deux ans, et dont les locaux se trouvent désormais au Port du Rhin, offre de multiples services, précieux quand on est en situation très précaire: bagagerie, machines à laver, salles de sieste...

Amiyo, future éducatrice spécialisée, effectue un stage long à CASAS aux côtés de la coordinatrice. Elle s'investit particulièrement dans l'accompagnement alimentaire, pour lequel un soutien financier spécifique nous a été accordé par la Chiesa Valdese sur un an à compter de septembre 2024.

L'accompagnement alimentaire

L'accès à l'alimentation constitue un enjeu majeur pour les personnes accompagnées par CASAS, car nombre d'entre elles vivent dans des conditions extrêmement précaires, souvent sans ressources financières ni possibilité de cuisiner. Notre mission est d'identifier les besoins alimentaires des bénéficiaires et de les orienter vers les structures les plus adaptées à leur situation.

Lors du premier entretien, nous évaluons la situation de la personne à travers la fiche de suivi, en prenant en compte son accès à une cuisine, ses restrictions alimentaires et ses ressources. En fonction de ces critères, nous proposons une orientation vers des dispositifs alimentaires appropriés.

- Personnes avec accès à une cuisine : elles sont orientées vers les distributions de colis alimentaires, notamment des Restos du Cœur, du Secours Populaire ou du Centre Social Protestant. Ces structures permettent aux bénéficiaires de préparer leurs propres repas avec une relative diversité de produits.

- Personnes sans accès à une cuisine : pour celles vivant sous tente ou dans des hébergements sans moyens de cuisson, nous privilégions les solutions de repas chauds. Les associations comme CARITAS propose la possibilité de manger dans un restaurant social « les 7 Pains » pour un tarif solidaire très réduit, qui est pris en charge par notre budget.

- Structures aux conditions particulières : le Centre Social Protestant offre des produits alimentaires de bonne qualité mais limite l'accès à 8 rendez-vous sur 8 semaines avant une pause de 3 mois. En revanche, les Restos du Cœur fournissent une aide plus régulière mais avec une offre de produits un peu moins variée.

Nous veillons à réajuster ces orientations en fonction de l'évolution de la situation des personnes accompagnées, notamment en actualisant leur fiche de suivi et en les redirigeant vers d'autres dispositifs si nécessaire. L'objectif est d'assurer un accès continu et adapté à l'aide alimentaire en fonction des besoins individuels.

Amiyo

Précisions sur le fonctionnement de notre suivi :

Lors du premier entretien, une fiche de suivi est remplie avec les informations personnelles du bénéficiaire et de sa famille (nom, prénom, date et lieu de naissance, nationalité), son historique administratif (dates et statuts des demandes d'asile comme le rejet OFPRA, rejet CNDA, réexamen, nouvelle demande...), sa situation actuelle (type et lieu d'hébergement, durée, possibilité de cuisiner, restrictions alimentaires) et ses besoins identifiés (alimentation, vêtements, transport, accès aux soins, soutien administratif).

Ce premier entretien permet d'établir un diagnostic initial afin d'adapter l'accompagnement aux besoins spécifiques de la personne ou du groupe familial. En fonction de la situation, nous proposons des orientations ciblées vers les structures appropriées. Une mise à jour régulière de la fiche de suivi est effectuée pour adapter l'accompagnement en fonction de l'évolution de la situation des personnes. Des rendez-vous de suivi sont programmés pour vérifier si les orientations mises en place répondent aux besoins ou s'il est nécessaire d'ajuster les actions. Une évaluation de l'accès effectif aux dispositifs est réalisée afin d'optimiser l'accompagnement.

Un service de domiciliation postale

En deux mots...

Les demandeurs d'asile qui s'adressent à CASAS sont sans domicile stable. Pour la poursuite de leurs démarches juridiques et administratives, le fait de disposer d'une adresse fiable est primordial. La plupart d'entre eux bénéficient de l'adresse postale de la SPADA, Structure de Premier Accueil des Demandeurs d'Asile. Quand ce n'est pas ou plus le cas, CASAS peut offrir une domiciliation à ces personnes, à titre subsidiaire.

Depuis la crise sanitaire, un contact téléphonique à l'initiative de CASAS ou des personnes domiciliées précède souvent le passage dans nos locaux pour chercher le courrier. Nous avons toutefois remis en place depuis 2023 nos plages habituelles de distribution, chaque mardi et vendredi après-midi, qui donnent aussi l'occasion d'échanger, de prendre des nouvelles, de donner un petit conseil, une explication sur le courrier reçu.

Merci à toutes les personnes qui à tour de rôle se sont investies cette année pour réaliser le tri quotidien et la remise des courriers à leurs destinataires !

Le nombre global de personnes domiciliées à CASAS a légèrement progressé en 2024 : +9 %, et celui des personnes isolées, plus nettement : +27 %.

Au 31 décembre 2024, 325 personnes (contre 297 en 2023), 217 adultes (105 femmes et 112 hommes) et 108 enfants, bénéficiaient à cette date d'une domiciliation postale à l'adresse de CASAS, soit 71 personnes isolées (56 en 2023) et les membres de 69 familles (64 en 2023).



Un soutien pour l'hébergement

En deux mots...

Le problème de l'hébergement des demandeurs d'asile primo-arrivants est récurrent. Il traverse tel un leitmotiv les rapports d'activité et bulletins d'information de CASAS depuis plus de trente ans. Privés de la possibilité de travailler depuis octobre 1991, ces personnes et familles dépendent pour leurs besoins de première nécessité de l'aide de l'État qui leur est procurée ... ou pas.

La situation s'est régulièrement aggravée, nous conduisant à alerter sur la situation des personnes et familles les plus vulnérables laissées à la rue.

Celles-ci se présentaient habituellement en permanence, où un relevé détaillé de leur situation était effectué en vue d'un passage de relais à un avocat pour l'introduction d'un référé devant le Tribunal Administratif.

A partir de mars 2020, les mises à l'abri dictées par la crise sanitaire ont transitoirement atténué les choses, sans toutefois résoudre le problème de fond. La situation de l'hébergement d'urgence s'est en effet tendue de plus en plus depuis trois ans, avec un nombre grandissant de personnes campant longtemps à différents endroits de Strasbourg, dont certaines en demande d'asile et accompagnées par CASAS.

Les interventions policières se sont multipliées pour démanteler ces campements, suivies de brèves mises à l’abri, puis d’orientations menées par l’État selon la situation administrative des personnes concernées, certaines étant regroupées et assignées à résidence à Bouxwiller en vue de leur éloignement.

En 2023, la Ville de Strasbourg nous a soutenus dans la réalisation d’un projet d’hébergement citoyen, nous permettant de structurer et d’amplifier le système solidaire chez des particuliers proposant une mise à l’abri temporaire déjà en place depuis de nombreuses années à petite échelle. Grâce au soutien du Fonds de dotation KS groupe, ce projet a pu se poursuivre en 2024, avec le développement des contacts et de nouvelles formes de soutien en fin d’année.

L’objectif de CASAS est de venir en aide aux demandeurs d’asile sans logement, et non pris en charge par l’État, dans l’attente d’une éventuelle prise en charge en proposant une solution d’hébergement alternative ponctuelle ou plus longue.

En 2024, malgré une vaste communication, les principaux problèmes rencontrés ont à nouveau été la difficulté à trouver des foyers pouvant accueillir à long terme mais aussi l’état psychique de certaines personnes suite aux traumatismes vécus, rendant difficile leur accueil chez des particuliers. D’autres personnes ne souhaitaient pas intégrer le dispositif par manque de confiance ou simplement parce qu’il est trop difficile de quitter la rue quelques nuits pour la retrouver à nouveau.

Nous avons donc décidé de développer le projet d’hébergement citoyen en élargissant le champ géographique et en diversifiant les partenaires, notamment auprès des locations saisonnières et des fermes proposant du WWOOFing afin de proposer de nouvelles solutions d’hébergement.

Rappel sur le fonctionnement de l’hébergement citoyen

L’hébergement citoyen repose sur la volonté de personnes ayant une chambre ou un logement libre de le mettre à disposition pour les demandeurs d’asile sans hébergement. Les personnes hébergées doivent pouvoir avoir accès à une cuisine et des sanitaires en sus d’une chambre, les autres conditions étant données par l’hébergeur. Ils conviennent de la durée et de la fréquence de l’hébergement, des conditions d’accès au logement, des préférences, voire des contreparties, dans le cas du WWOOFing.

CASAS prend en charge l’assurance habitation des personnes accueillies en plus de leur suivi social et/ou administratif, des entretiens réguliers sont organisés pour accompagner chacun de la manière la plus adaptée. Nos solutions sont limitées mais nous prenons en compte le maximum d’éléments afin que l’hébergement puisse se dérouler au mieux (ex : lieu de scolarité des enfants, accessibilité aux soins médicaux nécessaires, aux cours ou activités des personnes, etc.)

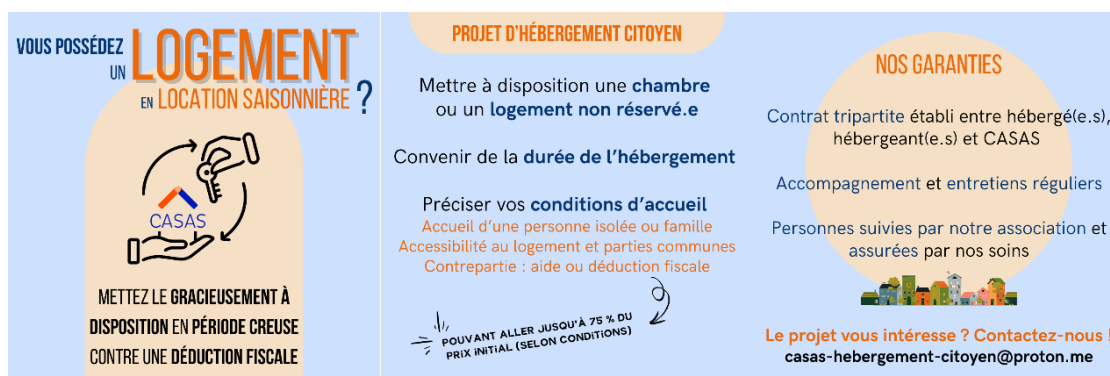
Communication

Afin de trouver de nouveaux partenaires, nous avons relancé plusieurs fois la communication via les réseaux sociaux ainsi que le **mailing des donateurs de CASAS et Voix de Traverses**.

Un exemple de publication partagé sur Instagram :



CASAS étant éligible au mécénat, nous avons eu l'idée de **solliciter les hôtels, les gîtes et locations saisonnières** afin de proposer l'occupation des logements vacants en période creuse contre une déduction fiscale.



Nous avons également contacté les différentes fermes inscrites sur le site de WWOOFing afin de leur proposer un partenariat solidaire. **Le WWOOFing** est un échange, au sein d'une ferme, de quelques heures de travail par jour contre le logement et le couvert. Cette plateforme est le plus souvent utilisée pour voyager ou découvrir les métiers de la ferme mais nous avons eu l'idée de solliciter des fermes en Alsace, dans les Vosges et en Moselle en gardant le principe de base mais pour les demandeurs d'asile que nous accueillons.



Quelques chiffres : plus de 30 personnes aidées

En 2024, ce sont à nouveau une dizaine de foyers et une paroisse qui ont proposé d'héberger ponctuellement ou durablement une personne ou une famille suivie par CASAS.

Au fil de l'année, nous avons grâce à leur aide pu loger 4 familles, 4 hommes isolés et une femme isolée, soit 18 personnes, dont 7 enfants.

En moyenne chacune de ces personnes a bénéficié de 3 mois et demi de prise en charge, le total des nuitées enregistrées s'élevant à 1880.

D'autre part nous sommes intervenus de diverses autres manières au bénéfice de 3 autres familles et d'un homme isolé, soit 15 personnes supplémentaires, 7 adultes et 8 enfants:

- en conseillant des personnes solidaires qui nous ont contactés, dont plusieurs regroupées en collectifs pour soutenir une famille ou une personne en particulier, et en les aidant concrètement par la suite (accompagnement des intéressés, paiement du loyer)
- en intervenant pour le rétablissement d'un droit (accès à une prise en charge en CADA pour une famille)

Pays d'origine des bénéficiaires de ce projet : Arménie, Birmanie, Côte d'Ivoire, Egypte, Géorgie, Guinée Conakry, Nigéria, Palestine

« Le WWOOFing solidaire est la proposition qui a retenu le plus l'attention des personnes contactées dans le Grand Est. Nous avons pu rendre visite à 3 lieux intéressés par ce projet :

- une ferme maraîchère, où le travail de la terre est réalisé avec des ânes. Le travail y est varié : entretien des cultures, récolte des fruits et légumes, transformation et vente au sein d'une AMAP, d'un magasin associatif et livraison à des restaurants environnants...

- une autre ferme proposant du maraîchage ainsi que de la transformation laitière, le tout en biodynamie !

- et enfin un tiers lieu très prometteur en construction : la transformation d'une partie d'un couvent en jardin partagé, boulangerie avec un four à pain installé au rez-de-chaussée, un atelier d'écoconstruction, et un autre de réparation vélo... le tout accompagné de quelques soirées au bar associatif où l'on déguste des tartes flambées et qui apportent beaucoup de vie au cœur de ce petit village. Nous avons été reçus au quatrième étage de ce bâtiment très impressionnant, attention, il ne faut pas avoir le vertige pour grimper le très grand escalier extérieur, mais si vous avez autant de chance que nous, une délicieuse soupe vegan vous attendra en haut ! Les premiers chantiers participatifs commenceront au printemps 2025 et nous espérons pouvoir le proposer à des personnes que nous accompagnons.

Nous avons réalisé 2 essais au sein de la première ferme autour de la période des fêtes et du début de l'année 2025. Le logement des personnes s'est fait dans des caravanes ou au sein du logement partagé avec les autres WWOOFeurs, avec cuisine et salle de bain. CASAS a organisé le trajet et fourni un peu de matériel nécessaire pour le travail : bottes, gants etc... et les personnes accueillies ont pu participer aux différentes tâches en échange du gîte et du couvert. Nous avons dû faire quelques ajustements pour que la vie en communauté se passe au mieux mais les personnes hébergées étaient ravies de cette expérience. Nous espérons pouvoir développer cet aspect du projet en 2025, notamment grâce à certains stagiaires qui pourraient continuer de développer le réseau de WWOOFing, organiser de nouvelles expériences, les documenter et aussi travailler sur des outils de communication pour dépasser les barrières de la langue et faciliter les échanges et le travail au sein des lieux d'accueil. »

Julia

Extrait de Voix de Traverses n°56

Josée et Jean-Pierre font partie des personnes qui ont de longue date et régulièrement accueilli chez eux des demandeurs d'asile orientés par CASAS. Sur les derniers mois de 2024, ils ont accueilli un monsieur isolé en alternance avec trois autres familles, dans le cadre d'une boucle d'hébergement. Ce monsieur logeait chez eux, quand Josée est tombée malade et a dû être hospitalisée en urgence. Quelques semaines plus tard, Josée nous quittait.

Nous n'oublierons pas son sourire rayonnant, son écoute, son enthousiasme et sa générosité au fil de toutes ces années, et voulons lui redire ici toute notre reconnaissance et notre amitié, ainsi qu'à Jean-Pierre et à leurs proches.



Une veille pour les urgences

En deux mots...

Les personnes confrontées à une situation d'urgence, de quelque nature que ce soit*, se présentent le plus souvent en dehors des permanences, inquiètes, voire désorientées. Il s'agit pour nous de les accueillir, les rassurer, faire le point avec elles afin de comprendre la difficulté rencontrée, d'en évaluer l'urgence et de traiter la demande au mieux, au travers d'une réception immédiate ou à très brève échéance selon les cas.

*démarche juridique à réaliser dans un délai très restreint, mauvaises nouvelles concernant sa demande d'asile, ou ses proches, ou encore problème particulier, de santé ou autre, pour lequel elle a besoin de notre conseil

Comme l'an passé, nous avons pu prendre en charge les situations urgentes sans contraintes particulières, en lien avec les personnes des autres associations de la MPS avec lesquelles nous assurons l'accueil à la porte du bâtiment à tour de rôle, selon un planning de répartition hebdomadaire convenu ensemble, et en complément du travail réalisé par l'agent d'accueil. Après l'été, Juliette a été recrutée par la SEMIS sur ce poste de coordination, précédemment occupé par Eléana, puis par Lee-Ann. A l'occasion de ce changement, nous avons refait un point précis concernant notre fonctionnement particulier (horaire étendu, prise en charge des situations urgentes, pas de fermeture en été, etc.)

Accueillir, c'est aussi...

Proposer des cours collectifs de Français Langue Étrangère

En deux mots...

Environ 82 % des demandeurs d'asile que nous suivons actuellement ne sont pas francophones. La demande d'un apprentissage linguistique est donc très forte, et y répondre est indispensable pour contribuer à lever cet obstacle qui les handicape dans tous les domaines : compréhension du nouveau contexte dans lequel ils se trouvent, acquisition de nouveaux repères, communication avec l'entourage et nouvelles relations amicales...

Deux sessions de cours sont habituellement organisées chaque année, respectivement d'octobre à fin juin, puis sur les mois d'été, avec la mise en place de groupes d'une dizaine de personnes, qui suivront le plus souvent un à deux cours de deux heures par semaine, assurés par des formateurs bénévoles



Les « avancés » (groupe de Myriam) témoignent :

« Deux heures par semaine, ce n'est pas beaucoup. Cela ne suffit pas.

Nous avons besoin de beaucoup répéter, répéter, sinon on oublie tout de suite. Pour les enfants, c'est facile.

Je voudrais enrichir mon français, avoir plus de vocabulaire.

Les activités (du vendredi) nous aident à grandir, à échanger, à connaître de nouvelles personnes. »

Analia, Artarazd, Faride, Mohammed, Svetlana

La possibilité étant offerte de rejoindre nos cours au fil de l'année quand de nouvelles places sont disponibles, 177 personnes se sont inscrites pour suivre tout ou partie de la session qui s'est déroulée d'octobre 2023 à fin juin 2024, la plupart à raison de deux cours de deux heures par semaine.

Concernant la session d'été, nous avons innové, avec la proposition d'un stage de 15 heures sur une semaine début juillet (avec deux propositions au choix : cours le matin ou l'après-midi, 3 heures par jour sur 5 jours, avec plusieurs formateurs) à 67 personnes intéressées et déjà inscrites précédemment. Par ailleurs, nous avons mis en place tout au long de l'été, grâce à divers formateurs qui se sont passé le relais, des cours pour 35 personnes toutes débutantes qui se sont inscrites pour la première fois aux cours de CASAS.

Depuis septembre 2024, 185 personnes se sont inscrites ou réinscrites et se sont vu proposer dans un premier temps 2 heures de cours hebdomadaires. Le nombre de formateurs ayant repris un groupe à la rentrée s'est en effet un peu réduit, et par ailleurs nous constatons qu'une part importante des personnes qui ont la possibilité de suivre 4 heures de cours choisissent de s'investir dans un des deux cours proposés et viennent beaucoup plus ponctuellement au second, voire n'y participent pas du tout.

En 2024, ce sont donc au total 373 personnes de 39 nationalités, mais venant principalement de Géorgie, Russie, Afghanistan et Arménie, qui ont suivi des cours à CASAS sur une ou plusieurs sessions, grâce à l'engagement de 32 formateurs bénévoles.

Un grand MERCI à la Paroisse Sainte-Aurélie, la Paroisse du Bouclier et la Paroisse du Temple-Neuf, qui mettent à notre disposition des salles accueillantes et bien adaptées à nos cours tout au long de l'année. Non seulement nous ne pourrions pas proposer autant de cours sans cette aide précieuse, mais découvrir d'autres lieux que ceux spécifiquement dédiés aux personnes en situation précaire est important pour nos étudiants, contribue à élargir leur horizon et leur connaissance de la ville, et les soutient dans leur démarche personnelle et leur volonté d'apprentissage.

Précisions sur le déroulement de l'année :

Six réunions d'équipe ont réuni les formateurs en 2024, en complément de nombreux échanges par mail ou téléphone, permettant d'organiser des remplacements de manière très réactive, d'orienter des personnes vers un autre cours, etc.

Comme en 2023, nous avons privilégié l'organisation de cours pour des personnes débutantes, en constituant 5 à 8 groupes, dont un ou deux groupes alpha pour des personnes peu ou non scolarisées, sans pour autant négliger l'enseignement à des personnes plus avancées qui ont été accueillies tout au long de l'année dans 6 à 7 autres groupes. Des propositions de soutien individuel ont aussi été diffusées à l'ensemble des inscrits, et des informations sur les projets auxquels ils pouvaient participer : ateliers d'écriture et d'illustration, atelier théâtre, sorties diverses (voir plus de précisions sur ces projets dans les pages suivantes).

PAYS de nationalité	Nombre de Femmes	Nombre d'Hommes	Total inscrits 2024
Afghanistan	4	39	43
Albanie	11	2	13
Algérie	4	3	7
Angola	4	-	4

Arménie	27	14	41
Azerbaïdjan	8	2	10
Bangladesh	-	2	2
Birmanie	-	1	1
Cameroun	-	1	1
Colombie	2	-	2
Côte d'Ivoire	-	1	1
Egypte	-	2	2
Erythrée	-	1	1
Ethiopie	-	1	1
Géorgie	68	30	98
Guinée Conakry	-	8	8
Irak	-	2	-
Iran	2	2	4
Kazakhstan	1	-	1
Kosovo	7	1	8
Libye	-	2	2
Maroc	3	2	5
Mauritanie	-	1	1
Mongolie	-	1	1
Nigeria	5	5	10
Ouganda	2	3	5
Palestine	-	2	2
Roumanie	1	-	1
Russie	28	24	52
Sénégal	-	1	1

Sierra Leone	-	1	1
Serbie	1	1	2
Somalie	-	2	2
Soudan	-	13	13
Syrie	-	2	2
Tchad	1	1	2
Turquie	3	7	10
Ukraine	8	2	10
Venezuela	-	1	1
TOTAL :	190	183	373
39 pays	(132 en 2023)	(137 en 2023)	(269 en 2023)

Nombre des personnes inscrites aux cours de français en 2024

Témoignages :

Nino (Géorgie)

Le professeur tient un livre et me dit de dire "tu as un livre".

Je veux lui dire rapidement qu'il tient un livre. Mais je te dis : « Tu es un livre ». C'était très drôle.

Les professeurs de Casas m'aident à ne pas commettre les mêmes erreurs avec les autres.

A et I R

Nous souhaitons laisser un avis et exprimer notre sincère gratitude à toute l'équipe de Casas pour son aide dans l'apprentissage du français.

Nous sommes totalement satisfaits, en particulier lorsque le cours a lieu au musée – c'était une idée très originale !
Merci, Patrick !

Dilara (Ukraine)

Je suis reconnaissante envers les personnes qui travaillent avec nous à Casas. Au cours de français de Patrick, il y a toujours une ambiance chaleureuse et j'aime assister aux cours. Tous les mardis, nous avons un cours de yoga où nous pratiquons et discutons avec Nais et c'est tout simplement merveilleux. Chez Casas, nous sommes entourés de professeurs gentils et attentionnés. Je leur suis très reconnaissante !

Cours de français : un stage d'été

Au début de l'été 2024, l'équipe des enseignants de français de Casas, toujours en recherche d'améliorations, a, à partir d'une idée originale de Francis Reibel, tenté une nouvelle expérience. Elle a ainsi proposé aux apprenants de l'année, un stage de 15 heures sur une semaine. Cela fut un grand succès, tant par l'intérêt que cela a suscité que par la satisfaction des participants.

Ce ne sont pas moins de 67 personnes qui se sont inscrites et ont été réparties en 5 groupes. Elles avaient le choix de rejoindre un cours chaque matin ou chaque après-midi, à raison de trois heures par séance.

Les groupes restaient stables tout au long de la semaine mais les enseignants, eux, pouvaient intervenir dans plusieurs groupes ou alors seulement 1 à 3 fois dans le même groupe.

Pour Pascale, cela n'a pas été une mince affaire de trouver suffisamment de salles disponibles ! Nous remercions aussi vivement nos partenaires, les paroisses du Temple Neuf et de Ste Aurélie ainsi que la MPS d'avoir rendu ce projet possible.

L'idée était de :

- confronter les personnes à la langue française chaque jour et, ainsi, favoriser des acquis. Beaucoup d'apprenants disent ne parler le français que lors de démarches et pendant les cours,
- consolider les apprentissages de l'année en suivant des cours de façon intensive, peu après la fin des cours,
- apprendre par des activités variées et ludiques : jeux, mots croisés, scénettes, chansons, atelier d'écriture, etc.
- avoir affaire à des enseignants différents, donc à des approches variées,
- rencontrer des personnes de niveaux différents de façon à générer de l'encouragement et de l'entraide.

L'espoir était que ces lignes directrices aident les personnes à faire des progrès plus nets.

Mais il s'agissait aussi d'élargir le cercle des connaissances en nouant des relations avec des personnes jusque-là inconnues.

Il est difficile de mesurer à quel point tous ces objectifs ont été atteints. Mais il est sûr que cette forme pédagogique a suscité de l'enthousiasme. Les participants nous ont fait part de leur satisfaction, de leur plaisir de participer, de leurs remerciements... et de leur désir de renouveler l'expérience. L'ambiance dans les groupes a été très agréable.

Le mélange des niveaux de français dans les groupes est peut-être la seule chose importante à revoir en raison de la gêne éprouvée par les personnes les moins avancées et de la frustration de celles qui étaient le plus à l'aise avec la langue.

Les participants étaient également mélangés par nationalités et âges. Il est rassurant de constater, à l'une ou l'autre exception près, les capacités d'accueil et d'adaptation des apprenants.

Brigitte A.

Extrait de Voix de Traverses n°55

Nadir à Paris

Au cours de l'année scolaire, j'ai accueilli dans mon cours pour débutants, un jeune homme venu d'Afghanistan. Il avait fui son pays par peur des Talibans et avait quitté sa famille. Il a laissé derrière lui sa mère, seule, son père ayant été tué par une balle perdue.

Nadir n'avait jamais été à l'école, il aidait son père dans les champs, il ne savait ni lire, ni écrire et bien sûr ne parlait pas un mot de français. Dans mon cours, les élèves, en majorité africains, parlaient français et voulaient surtout apprendre à lire et à écrire. Le problème s'est tout de suite posé pour Nadir qui ne comprenait pas un mot. J'ai décidé de lui donner des cours particuliers dans un café proche de Casas. La tâche était ardue car Nadir n'arrivait même pas à assimiler l'alphabet et comme je m'arrachais les cheveux, lui riait. C'était vraiment un gentil garçon, très attachant, il faisait des petits boulots pour pouvoir subsister et à force de côtoyer du monde il a fini par apprendre le français.



Quand il a été convoqué à Paris à la CNDA, il m'a demandé de l'accompagner, ce que j'ai fait volontiers, ce fut un vrai périple. Levés à 5h du matin pour prendre le train à 6h, nous étions déjà sur place à 9h alors que Nadir n'était convoqué qu'à 15h30.

Nous avons pris un café dans un bar et comme le temps ne passait pas assez vite j'ai décidé d'aller au cinéma à une séance de 11h. Heureux hasard c'était un film sur les péripéties de réfugiés, mais comme Nadir ne comprenait pas grand-chose et qu'il était très fatigué, il s'est endormi. Au moins ça nous a fait passer le temps, et il était temps d'aller déjeuner.

Après déjeuner nous sommes retournés dans le 1er bar pour reprendre un café et enfin ce fut l'heure du rendez-vous.

A la CNDA on a dû patienter 2h et enfin ce fut le tour de Nadir.

La juge avait l'air sympathique, Nadir a préféré s'adresser à son interprète alors qu'il m'avait parlé en français toute la journée.

Je n'étais pas très optimiste en sortant, je n'avais pas trouvé l'avocat très convaincant.

Au retour vers la gare de l'Est, Nadir était très excité, il voulait acheter un drapeau afghan dans le quartier de ses compatriotes pas loin de la gare de l'Est. Il a aussi écumé tous les fast food afghans pour notre dîner dans le train. Le pique-nique fut gargantuesque !

La réponse de la CNDA devait arriver 8 jours plus tard mais finalement Nadir a reçu l'information quelques jours plus tard. Youpiiiii on lui accordait le statut de réfugié !

Depuis je l'ai revu sur mon marché, il tenait la caisse d'un stand de fruits et légumes. Fier et heureux de me voir, il m'a même offert mes achats.

Une belle histoire qui finit bien.

Corinne

Les étudiants de l'ESEIS engagés à nos côtés dans le cadre d'un **projet tuteuré** depuis l'automne 2022 ont présenté le résultat de leur travail de recherche en vue d'améliorer la fréquentation des cours, juste après l'organisation d'une table-ronde le 16 avril à l'ESEIS où malheureusement la plupart des partenaires conviés se sont excusés.

Extrait du compte-rendu de cette rencontre, où des questions pertinentes ont été posées aux personnes présentes de l'équipe CASAS, formateurs et autres :

« Que pensez-vous :

- des ateliers sociolinguistiques ?

Ce ne seraient pas des vrais cours, c'est trop compliqué car tous les niveaux sont mélangés et il n'y a pas forcément de continuité. En revanche on peut relever des idées intéressantes comme se baser sur des thématiques concrètes pour les personnes comme apprendre à remplir des documents administratifs pour être plus autonome

-des cotisations symboliques ?

CASAS n'envisage pas cette possibilité, le public est trop précaire, même pour une contribution modique.

-de la radiation des absents des listes / contrats ?

CASAS trouve la solution trop radicale. Le remplissage des groupes d'apprenant.e.s se fait par rapport aux absent.e.s sans pour autant fermer la porte à ces dernier.ère.s. Cependant, la question de l'engagement est reconnue comme étant importante.

-des sorties de groupes avec leurs formateurs ?

CASAS le met déjà en œuvre. A voir pour que cela fasse partie intégrante des cours de FLE. » (...)

Offrir du soutien individuel

En deux mots...

Certaines personnes qui souhaiteraient s'inscrire aux cours de français collectifs ne peuvent le faire, notamment en raison de soins médicaux. D'autres ont un projet particulier pour lequel elles ont besoin d'un soutien, d'autres encore ont envie de bénéficier, parfois en plus des cours collectifs, d'un appui individuel pour progresser mieux et plus vite. Des parents sollicitent aussi ponctuellement notre aide, pour que nous assurions des temps de soutien scolaire à leurs enfants...

Depuis plusieurs années, nous tentons de répondre à cette variété de demandes en mettant individuellement en contact des personnes bénévoles qui proposent ce type d'aide avec celles qui en ont exprimé le besoin.

Les rencontres peuvent avoir lieu à CASAS, mais aussi en dehors, pour guider les intéressés dans l'utilisation de ressources supplémentaires, médiathèques, internet...

Cette année, l'investissement d'une quinzaine de formateurs bénévoles, a permis à une douzaine de personnes d'être accompagnées individuellement.

Parmi elles, quelques enfants ont bénéficié de soutien scolaire et des personnes au niveau avancé ont pu se perfectionner. En fin d'année un nouveau suivi se met en place pour qu'un étudiant puisse également progresser dans ses connaissances en anglais, grâce au soutien d'une étudiante de l'Université de Syracuse accueillie dans le cadre d'un stage à CASAS.

Organiser et animer des temps de rencontre pour les familles

En deux mots...

CASAS a depuis toujours ou presque réservé à son public un temps d'accueil convivial chaque semaine, c'est-à-dire un temps d'échange « gratuit », sans enjeu d'aide sur les plans administratif, juridique ou social.

Pour les familles, venues de plus en plus nombreuses ces dernières années, et rencontrant des besoins spécifiques liés à la parentalité, à l'éducation et la scolarité des enfants, c'est le mercredi après-midi qui a été choisi pour ce moment d'échange informel, autour d'un goûter, de jeux et de propositions variées d'animation. Au-delà du plaisir de se retrouver, ce moment permet de donner des repères à des familles en situation de grande précarité, les aide à sortir de l'isolement et à tenir dans l'attente de la réponse de la France à leur demande de protection. Elles renouent avec des temps choisis de loisirs et de légèreté, où la créativité et la fantaisie peuvent s'exprimer, et le ressenti se dire, et pas les seuls faits et événements subis auxquels l'OFPPA et la Cour donnent une importance prépondérante.

En complément des moments conviviaux qui se déroulent dans nos murs, **des sorties** diverses sont proposées aux familles. Il s'agit de multiplier pour elles les possibilités de découvrir la culture du pays et de la région qui les accueillent, mais aussi de renforcer leur accès à des lieux de détente et de nature, et de partager de beaux moments, pour éclairer un quotidien difficile.

En 2024, comme en 2023, nos propositions se sont poursuivies durant les temps de vacances, y compris durant l'été, marqué par la fermeture durant quelques semaines d'autres associations d'aide et difficile à traverser pour les personnes et familles que nous suivons.

L'accueil des familles 2024 en quelques chiffres :

Nous comptons 11 familles fidèles, ce qui représente 39 personnes.

Même si certains mercredis, une trentaine de personnes sont réunies, tout le monde n'est pas présent en même temps puisqu'il s'agit d'un accueil à la demande : les personnes sont libres de venir ou pas.

L'équipe est stable. Elle comprend 7 bénévoles, dont une stagiaire de longue durée et une nouvelle volontaire, qui se relaient. 5 bénévoles sont engagées depuis plusieurs années.

Les nationalités des familles qui se sont présentées cette année sont :

- Géorgiennes : 5 familles
- Azerbaïdjanaises : 4 familles
- Tchétchènes : 3 familles
- Albanaises : 2 familles
- Iranienne : 1 famille

En 2024, nous avons accueilli plusieurs nouvelles familles dont 4 viennent désormais régulièrement. La fréquentation est variable, allant de 0 enfant (trois fois, en 2024, sans que nous ayons d'explication) à 29 enfants (fête de Noël) !

La traditionnelle fête des anniversaires, en octobre, a réuni cette année 25 enfants (25 enfants, cela veut dire 40 personnes en comptant les mamans et les bénévoles).

Nous comptabilisons 5 séances avec 20 enfants et plus, et 17 fois nous avons accueilli 9 enfants et plus.

En 2024, ce sont quelques 45 séances qui ont été proposées !

Les activités ont été les suivantes :

- Spectacles à l'extérieur : 6, dont 3 au TJP (Théâtre Jeune Public)
- Sorties au parc : 5
- Cinéma : 3
- Visites de musée : 2
- Médiathèque : 2
- Autres sorties :
 - . Parc de Ste Croix,
 - . Planétarium
 - . Ferme pédagogique
 - . Animation de la semaine des réfugiés
 - . Atelier cuisine à l'association Entraide Le Relais
- Activités à CASAS:
 - . Avec intervenants professionnels : un spectacle sur place, deux animations musicales, deux ateliers de théâtre, trois séances de contes, une animation du musée zoologique, trois ateliers de dessin, une animation par Pôle Sud
 - . Avec l'équipe des bénévoles : bricolage et jeux : quatre séances, fête des anniversaires, fête de Noël

Cette énumération montre que l'Accueil des familles privilégie l'ouverture culturelle, la multiplicité des expériences et l'intégration dans l'environnement, et également que nous travaillons avec un grand nombre de partenaires.

Nous les remercions vivement pour leur disponibilité, leur ouverture d'esprit et leur accueil.



Merci également à Tôt ou T'Art pour son soutien précieux et à toutes les personnes impliquées dans cet accueil si important.

Témoignage :

« **Mardi le 16 juillet au matin**, c'est une troupe joyeuse qui s'est engouffrée avec enthousiasme dans l'autocar en direction du parc animalier de Sainte Croix en Moselle. Le car, spécialement affrété pour l'occasion, s'est retrouvé complètement rempli par plus de 30 enfants, âgés d'un à 17 ans, leurs mams et quelques bénévoles de Casas. De plus, parce qu'elle avait un bébé sensible, une famille de 5 personnes le suivait en voiture.

Arrivées sur place, les 55 personnes, armées d'un plan avec un programme d'animations, se sont divisées en sous-groupes, par nationalité et/ou affinité, et sont parties à la découverte des différents coins du parc.

Pendant la journée, certaines se croisaient, se montraient les photos prises et se donnaient les bons tuyaux : « Vous avez fait le parcours pieds nus ? C'est super ! » « Vous avez vu les ours ? Il y en a des bruns mais aussi des blancs », « Et les loups ?, ils seront nourris à 14 heures, il ne faut pas louper ça », « On va vous montrer où c'est ». Et ainsi les groupes se recomposaient au fil des rencontres.

Vers 16 heures, c'était le nourrissage des chèvres naines, auquel quelques courageux ont pris part, non loin des transats dans lesquels les plus fatigués avaient trouvé refuge. Et là, après cette ultime expérience, le groupe, heureux, s'est retrouvé pour échanger les impressions avant de repartir. Evidemment, certains enfants tentaient de s'échapper pour encore vite voir ceci ou cela mais, las, ayant vécu plusieurs heures d'émotions, ils ont fini par s'effondrer, les yeux pleins d'images. »

Brigitte A.

Encore un très grand merci à toutes les personnes qui ont contribué à rendre possible ce beau projet !

Extrait de Voix de Traverses n°55





Proposer des rencontres et sorties aux personnes isolées

En deux mots...

Les personnes que nous recevons se trouvent dans une situation très précaire et anxiogène, qui les isole. Bon nombre d'entre elles sont venues seules en France, et par ailleurs, plus de 80% d'entre elles ne parlent pas français. Dans ces conditions, il est difficilement concevable pour elles d'aller directement vers telle ou telle association proposant des activités.

Pour les soutenir dans ce cadre, il s'agit de les inviter à entrer en contact avec CASAS, lieu connu et investi de confiance, et les amener à découvrir les différentes possibilités qui s'offrent à elles.

Les rencontres du vendredi après-midi pour les personnes isolées ont désormais lieu chaque semaine, comme les temps de convivialité et d'échange avec les familles, et leur programme se combine à certains moments avec celui des ateliers menés parallèlement (voir plus loin).

En 2024, ce sont à nouveau des propositions très variées et construites avec les intéressés qui ont animé les vendredis après-midi. On peut énumérer pêle-mêle une visite et plusieurs spectacles à l'Opéra, du théâtre, des visites de musées et d'expositions, complétées par des ateliers, une journée pique-nique et visite au Musée du Pain à Sélestat, une visite de la Cathédrale, une sortie au Marché de Noël (marché off) et plusieurs rencontres autour de la musique dans le cadre d'un partenariat avec Musica qui se prolongera en 2025.

Petits échos de quelques-uns de ces beaux moments :

« Bonjour tout le monde,

Après la visite de l'opéra et la répétition du Guercoeur, nous proposons la pré générale de l'opéra Guercoeur. Ce sera le jeudi 25 Avril. Rendez-vous à 19 heures devant l'Opéra.

Attention: L'opéra dure 3 heures et 40 minutes.

Nous n'avons qu'un nombre limité de places. Vous pouvez vous inscrire en dessous, mais les places seront données en priorité à ceux qui ont assisté à la répétition, car ils pourront voir le spectacle en entier et avec les musiciens. (...)»

Patrick

Anna (Ukraine)

Je remercie CASAS et ses professeurs de m'avoir appris le français et de m'avoir donné l'opportunité de visiter l'opéra, le musée et d'avoir organisé des vacances pour nous !

« Cette semaine, le vendredi 29 novembre, Ambroise viendra avec son piano (numérique, il n'est pas déménageur) et proposera de la musique et va faire parler du ressenti apporté par cette musique.

C'est le premier des ateliers proposés par Musica, dont le but est d'exprimer ses envies pour un spectacle spécial "demande du public" du prochain Musica.

Une dizaine de nos apprenants ont déjà vu 2 spectacles de Musica de cette année 2024. Suite en 2025. »

Patrick

Nune (Arménie)

Nous sommes très reconnaissants à Kazas d'avoir une telle organisation, ainsi qu'aux professeurs qui mettent leurs efforts à nous enseigner la langue française.

Ainsi que pour l'organisation de musées, d'opéras et de rassemblements similaires.

Un grand merci à toute l'équipe ❤️❤️❤️

D.B.

Visiting museums and enjoying music concerts are perfect choices for me.

M T C

Bonjour ! Mon point de vue : j'ai vraiment aimé les 4 activités c'était vraiment magnifique rien à dire de mon côté c'était super beau franchement nickel Merci à CASAS CAMARA

A G

"Oui, moi aussi j'aime beaucoup aller au théâtre, assister à des concerts, visiter des musées et rencontrer des gens agréables. J'attends avec impatience et amour la prochaine rencontre. J'aimerais aussi que les dimanches nous fassions des excursions dans les parcs et hors de Strasbourg, pour découvrir d'autres villes. Je remercie les organisateurs de 'Kazaz'. "

M K

Bonsoir, Je considère ces différentes activités comme bonnes et en même temps très utiles pour nous afin que nous puissions mieux apprendre à parler la langue que nous apprenons et en même temps découvrir de bonnes choses dans ces activités et nous espérons que ces activités seront plus nombreuses et variées en même temps.

მე როგორც ყოველთვის ისევ ვაგვიანებ 😊 მინდა
 მადლობა გითხრათ ყველას, ვინც ღებულობთ
 მონაწილეობას ჩვენს გამხსენებებში, რომ გვასწავლით და
 გვამცნობთ თქვენს ენას, კულტურას.
 გული მწყდება რომ ყველგან ვერ ვახერხებ მისვლას. ❤️❤️
 ❤️ მადლობა ყველაფრისთვის!!! 🌺🌺🌺🌺🌺🌺

Modifié 11:5

T

Comme toujours, je suis encore en retard ! Je tiens à remercier tout le monde, ceux qui participent à nous encourager, à nous enseigner et à nous faire découvrir votre langue et votre culture. Je suis triste de ne pas pouvoir être présent partout. ❤️❤️❤️ Merci pour tout !!! "

A et I R

Un immense merci également pour l'organisation des activités du vendredi : pour les spectacles passionnants, les musées et les concerts.

Concernant ces activités, nous aimerions voir plus de sorties dans les villes et villages environnants, des promenades dans des lieux historiques, des visites de châteaux. Nous apprécions particulièrement le fait de voyager en groupe – cela apporte beaucoup d'ondes positives, surtout lorsque nous sortons de Strasbourg.

De plus, une randonnée en forêt, vers des cascades ou en pleine nature serait une expérience très intéressante.

Merci pour votre soutien et votre compréhension !

Les différentes activités réalisées par CASAS sont très intéressantes par ex: aller au musée ou à l'opéra, cela me fait me sentir comme un être humain et cela me fait oublier mes problèmes personnels, les quelques heures que je passe à regarder de l'opéra ou du ballet, ou la musique, le théâtre, la peinture et la chorégraphie s'unir.

Je suis également enthousiasmée par les jeunes acteurs et scénaristes talentueux. Pour cela je remercie les organisateurs et CASAS.

Merci !

Ekaterine



Offrir des ateliers variés

L'atelier beauté

En deux mots...

Depuis le début 2018, deux intervenantes bénévoles, respectivement coiffeuse et esthéticienne, proposent leurs services à des femmes en situation de grande précarité durant deux heures chaque semaine. Un moment pour soi, une pause précieuse dans un quotidien difficile, et l'occasion de se confier et d'échanger avec une équipe à l'écoute et aux petits soins...

L'activité « Beauté » reste stable.

Trois bénévoles accueillent chaque semaine les dames qui viennent pour la coiffure (coupe et brushing) et/ou l'esthétique (épilation du visage, teinture de sourcils et vernis des ongles de la main). Elles prennent l'atelier en charge, à titre gratuit, depuis plusieurs années. Certains mardis une 4^{ème} bénévole est présente pour aider à l'animation : mise à l'aise des dames, service du café, conversations à bâtons rompus.

La coiffeuse assure l'activité depuis huit ans et l'esthéticienne depuis 3 ans. Elles sont professionnelles toutes les deux et en demande d'asile.

39 séances ont eu lieu en 2024. Une pause est respectée pendant l'été.

On compte 109 actes de soin dont 64 actes de coiffure et 45 d'esthétique.

33 personnes différentes ont bénéficié de la coiffure et 32 dames différentes ont bénéficié de l'esthétique.

Nous comptons 49 « clientes » en tout. Certaines personnes bénéficient à la fois de la coiffure et de l'esthétique. Souvent venues pour se faire couper les cheveux, les dames découvrent la possibilité d'épilation et de teinture.

D'autre part, certaines personnes sont revenues deux, voire trois fois au cours de l'année.

Les nationalités les plus représentées sont l'Arménie (18 personnes) et la Géorgie (12 personnes). Cela s'explique par l'origine, respectivement, de la coiffeuse et de l'esthéticienne.

La personne en charge de l'accueil et de la coordination est également arménienne. Elle est souvent secondée par une jeune femme d'origine tchéchène.

Les autres origines sont :

- l'Algérie : 8 personnes
- l'Iran : 3 personnes
- l'Azerbaïdjan : 3 personnes
- la Syrie : 2 personnes
- le Kazakhstan : 1 personne

Merci à toute l'équipe!



La poursuite d'un atelier yoga

Fin 2023, nous avons reçu une proposition originale, permettant de relancer l'atelier yoga :

« Bonjour, J'aimerais pouvoir vous aider dans le travail que vous faites en apportant de ma graine de joie et de bien-être aux solliciteurs d'asile que vous accompagnez. Je m'appelle Naïs, j'ai vingt-deux ans et j'enseigne le yoga depuis quelques mois après m'être formée en Inde. J'enseigne surtout en anglais. Je ne sais pas de quels locaux vous disposez mais je serais heureuse de pouvoir offrir des cours de yoga à tous ceux et toutes celles de votre association qui pourrait en bénéficier. J'ai l'habitude de faire avec ce qui est disponible. La respiration et la relaxation peuvent se faire partout par exemple. J'ai déjà fait du bénévolat auprès de réfugiés à Calais avec Refugee Community Kitchen. Je me dis que la nourriture spirituelle est tout aussi nécessaire que la nourriture comestible alors c'est ce que j'aimerais partager avec votre association. Merci pour le travail que vous faites sans relâche. »
Naïs

Naïs a rejoint CASAS début 2024 et a animé des séances très appréciées jusqu'à l'été, ainsi que des rencontres autour du chant.

« J'étais très heureuse de donner ces cours de yoga aux femmes de Casas. Le public était très varié avec des personnes de tous âges et conditions physiques. Chacune a pu bénéficier d'un cours qui s'adaptait à ses besoins. Les enfants ont pu se défouler tandis que les aînées ramenaient de la mobilité dans leur corps en douceur. Les ateliers étaient toujours clôturés par une relaxation et un chant, parfois accompagnés à la guitare et au bol tibétain. C'était une belle manière de créer du lien entre nous, et avec nos cœurs et nos corps. J'ai eu beaucoup de plaisir à partager ces moments de mouvements en conscience. »

Naïs

D'autres ateliers en lien avec le développement de deux nouveaux projets

Départs et d'autres : un projet autour du livre

Dans le cadre de Lire notre Monde/Strasbourg Capitale mondiale du Livre, et avec le soutien de la Ville de Strasbourg, CASAS a initié au printemps 2024 un projet enthousiasmant intitulé "Départs et d'autres", prévu sur un an et avec plusieurs moments forts: une phase de création, avec des ateliers d'écriture et de traduction d'une part et des ateliers d'illustration d'autre part, complétés par des sorties et visites diverses; une phase de recueil et de choix des contributions qui figureront dans notre livre; une phase de mise en forme de la maquette et d'impression, et finalement la présentation et la diffusion de ce travail qui aura réuni de nombreuses personnes, participants, animateurs, artistes... au travers de temps d'exposition et d'animation et de rencontres qui se poursuivront au-delà de la fin du projet.

Après un temps de préparation, la petite équipe d'animation a pris appui sur les activités existantes et en particulier sur les cours de français de CASAS pour présenter le projet à notre public au travers de mini-ateliers de 15 minutes et inviter les personnes intéressées aux premières séances, prévues dans nos locaux. Il s'agissait de se connaître un peu et d'appriivoiser ensemble la manière dont ces ateliers allaient se construire, sur la base des propositions des uns et des autres, sans imposer d'emblée un thème, un schéma, des contraintes.

Le fait de pouvoir écrire dans sa langue a aussi dû s'affirmer dans ce cadre, accompagné par les ajustements pratiques nécessaires pour réussir à se comprendre dans le groupe et à partager les contributions sans lourdeur. Rapidement des sorties à pied, à vélo dans la forêt, et aussi hors Strasbourg, ont été proposées pour aller découvrir d'autres lieux et écrire dehors; des interventions ont également eu lieu auprès des familles que nous rencontrons le mercredi, intégrant les enfants dans cette création commune, en particulier pendant l'été. Début juillet, dans le cadre du stage de français de 15 heures, et dans celui des autres cours d'été, proposés quant à eux à des personnes toutes débutantes, divers ateliers d'écriture ont aussi été animés.

L'essentiel de la phase de création a désormais été réalisé et une première rencontre a récemment eu lieu avec les participants pour choisir les œuvres à retenir pour le recueil.

Un très grand merci, à ce point d'étape, à toutes les personnes qui se sont engagées et fortement investies dans ce projet !

Extrait de Voix de Traverses n°55, décembre 2024

Quelques photos et échos de ces beaux moments, offerts non seulement comme des occasions d'évoquer l'exil, mais aussi comme de petites fenêtres dans un quotidien très difficile, pour continuer à nourrir en soi ce qui anime et motive, pour faire droit à la fantaisie et au rêve, pour créer, réfléchir et partager ces dimensions avec d'autres...



Messages de Mélina, coordinatrice du projet:

"Bonjour à tous,

La sortie vélo du 23 août s'est bien déroulée avec six participant.es : Gular, Gunay, Nurettin, Tamar, Nune et Murad. (...) Même si cela a été un peu difficile pour certain.es et qu'il y a eu quelques chutes, la route s'est bien passée !

Une fois arrivés au parc, nous avons fait un tour à vélo avant de nous installer pour l'atelier d'écriture. Le thème était la nature : chacun devait répondre à une question autour de ce thème que nous avons définie ensemble au préalable. J'avais également apporté des cartes postales pour ceux qui souhaitaient dessiner pendant la sortie, et finalement, tous ont voulu illustrer leurs écrits.

Après cet atelier, nous avons pris le goûter avant de retourner rendre les vélos à Broglie vers 17h30.

Merci Laetitia pour cette excellente idée qui a beaucoup plu aux participant.es!"

"Coucou Pascale,

Je t'écris pour te faire un retour sur la **sortie à Sélestat** du mardi 15 octobre avec le groupe de l'atelier d'écriture, composé de 14 personnes : Nune, Tigran, Farzan, Astrik, Tania, Mohamed, Robin, Sunday, Vakhtang, Mamoudou, ainsi que Shamil qui est venu pour traduire, la stagiaire Alejandra, Jean-Baptiste et moi. (...)

À 13h30, nous avons commencé la visite de la Bibliothèque Humaniste, qui s'est très bien déroulée. Les participants étaient curieux, ont posé beaucoup de questions, et la guide, qui était bienveillante et pédagogue, nous a appris énormément de choses sur la bibliothèque. La visite a duré plus longtemps que prévu (1h30), et Jean-Baptiste nous a rejoints à la fin, vers 14h50.

Nous sommes ensuite allés au FRAC avec Jean-Baptiste vers 15h10. Certains participants ont trouvé que c'était un "petit musée", mais globalement, la visite s'est bien passée !"

Et à la séance suivante:

"Retour sur l'atelier d'écriture de ce jour. Nous avons sept participants, dont un nouveau : Daniel, avec qui Farzan est ami et suit les cours de français chez Casas. Seda a également pu se joindre à nous, profitant de ses vacances, et Shamil ainsi qu'Amiyo étaient présents.

Le thème de l'atelier portait sur la sortie à Sélestat. Nous avons d'abord pris le temps de nous remémorer cette journée (tous étaient présents sauf Daniel) avant de passer à l'écriture. Daniel a partagé son expérience de randonnée avec l'association RESPIR et a rédigé un souvenir d'une balade en forêt près de Sélestat.

Tous ont exprimé leur enthousiasme pour cette sortie, avec une mention spéciale pour la Bibliothèque Humaniste, qui les a particulièrement marqués."

Témoignages de deux participantes:

Nune :

« Je tiens à souligner à quel point ces ateliers, alliant écriture et illustration, ont été enrichissants. Les thèmes choisis étaient accessibles, ce qui nous a permis de nous exprimer plus facilement à l'écrit.

Les rencontres, organisées une fois par semaine dans une atmosphère conviviale, ont été l'occasion de mieux nous connaître. Chaque session portait sur un sujet déterminé à l'avance, et nous, participants de différentes nationalités, devons rédiger un texte dans notre langue maternelle.

L'exercice demandait de rester concis, car à la fin, chacun devait lire son texte à voix haute et le traduire en français afin que tout le monde puisse en comprendre le contenu.

Au nom de nous tous, je souhaite exprimer ma profonde gratitude aux organisateurs qui ont consacré leur temps et leur énergie pour faire de ces ateliers une belle expérience.

Malheureusement, peu de personnes ont participé, mais j'ai eu la chance d'être une participante active, car j'estime qu'il est essentiel de reconnaître le travail fourni par ceux qui s'investissent pour nous.

Enfin, un immense merci à **l'organisation CASAS** et à toute son équipe pour leur engagement et leur précieuse contribution.

Merci ! »

Gunay F. :

"J'ai reçu une invitation à visiter le **jardin botanique** le 19 juillet. Honnêtement, le monde de la flore et de la faune m'a toujours intéressée. C'est donc avec joie que j'ai décidé d'aller au jardin botanique. Dès qu'on entre dans le jardin, on est émerveillé par la verdure. Pour une personne fatiguée du bruit de la ville, ce jardin, les plantes et les poissons dans le lac sont une véritable thérapie. Grâce aux explications détaillées de Madame Catherine, j'ai appris de nouvelles informations sur les arbres et les plantes environnantes. Ce qui a principalement attiré mon attention dans le jardin, c'est le bambou, un arbre que je n'avais jamais vu mais que je voulais voir. J'étais très heureuse de voir cet arbre de près et de le toucher.

Cet arbre était tellement robuste. Les différentes nuances de vert dans le jardin étaient fascinantes. Je pense emmener mes enfants aussi dans ce jardin. Je tiens à remercier la direction de Casas, Madame Brigitte, Madame Catherine et toute l'équipe pour avoir créé de telles conditions pour nous et pour nous avoir accueillis parmi vous. Grâce à vos efforts, mes enfants et moi nous sommes adaptés plus rapidement à cette ville et nous avons pu nous entourer de bonnes personnes. En espérant que de nombreuses sorties comme celle-ci seront organisées dans les prochains jours !

Extrait de Voix de Traverses n°55



Jouer Ensemble pour mieux vivre Ensemble : un projet théâtre

Le projet, prévu sur 10 mois pour 12 à 15 participants, a démarré en septembre 2024, avec le soutien de la Ville de Strasbourg et de l'association Tôt ou t'Art.

Il se déroule dans les locaux de Casas et dans différents lieux culturels alsaciens, avec trois modalités différentes:

- 25 heures d'ateliers de théâtre (découverte, pratique, exploration...)
- 5 spectacles de théâtre, de danses ou d'opéra, à voir ensemble
- 5 temps de rencontre avec des équipes artistiques ou des lieux de diffusion de spectacle

Ce projet est né de l'envie commune de CASAS et d'Etienne Bayart, de la Compagnie Houppz Théâtre d'accompagner les participants aux rencontres du vendredi dans la découverte du milieu théâtral alsacien et d'une pratique du théâtre inclusive et collective.



Nouvellement arrivés sur Strasbourg, de cultures différentes et parlant très peu le français, les participants aux ateliers de CASAS connaissent un isolement social important.

Prendre part à ce projet permet de réduire cet isolement et contribue à créer du lien social.

Il permet aussi de découvrir la vie culturelle strasbourgeoise.

La pratique théâtrale permet de travailler sur la confiance en soi et l'épanouissement personnel. Elle fait également un lien avec l'apprentissage du français, important pour ce public.

Cette expérience vient en appui à la compréhension et la maîtrise de la langue, et offre aussi un soutien moral aux personnes impliquées, en leur permettant de sortir de leur coquille, de s'extérioriser, de penser à autre chose et également de participer à un projet (avoir un rôle, faire quelque chose avec d'autres, pouvoir se projeter...)

Le temps de présentation en fin de projet permettra aux participants de partager l'expérience d'une année, avec leurs proches et le grand public.

Premières réalisations en 2024 :

- 3 mini ateliers dans les cours de français
- En octobre : un spectacle, "Bell and Spell", au Maillon et un atelier de théâtre à CASAS
- En décembre : « Casse-Noisette » à l'Opéra, un atelier de théâtre à CASAS et un autre spectacle, « Cabaret Magique », au TJP

Etienne

Merci Etienne pour ce beau projet et ton engagement !

Accompagner dans les démarches d'asile

Quand un demandeur est hébergé en CADA, il bénéficie sur place de l'aide d'un référent pour mener les différentes démarches de sa procédure. Une personne non prise en charge en CADA sera quant à elle accompagnée par la SPADA pour l'introduction de son dossier à l'OFPRA. Convoquée ensuite à l'Office pour un entretien, elle recevra, en général peu de temps après, une réponse à sa demande de protection. Dans la plupart des cas (un peu moins de 70 % cette année), il s'agit d'une décision de rejet, suite à la notification de laquelle elle disposera d'un délai d'un mois pour introduire un recours devant la CNDA.

C'est à ce moment-là qu'elle contactera CASAS, car l'aide au recours ne figure pas dans le cahier des charges des plateformes SPADA.

Notre prise de relais pour cette personne commence par une aide immédiate à l'introduction d'une demande d'aide juridictionnelle devant la Cour, qui aujourd'hui aboutira presque toujours à un accord.



Introduire une demande d'aide juridictionnelle

En deux mots...

Tout demandeur d'asile a le droit de bénéficier de l'aide d'un avocat devant la CNDA.

S'il souhaite que l'Etat prenne en charge les honoraires de ce conseil, voire lui désigne un avocat, il doit remplir un formulaire de demande d'aide juridictionnelle (à rédiger en français) et impérativement l'adresser par fax ou par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Aide Juridictionnelle de la Cour dans les 15 jours qui suivent la date à laquelle il a reçu la décision de rejet de son dossier par l'OFPRA (précédemment notifiée par lettre recommandée, celle-ci est désormais notifiée en ligne dans un espace individuel dédié).

A CASAS, c'est la première démarche dans laquelle nous accompagnons une personne qui doit introduire un recours, et nous la réalisons tout-de-suite, durant la permanence où l'intéressée se présente pour solliciter l'aide de l'association. Plus tôt le Bureau d'Aide Juridictionnelle est saisi, plus long en effet sera le délai restant dont on disposera pour introduire le recours.

Précisions :

Cette année, nous avons globalement accompagné dans leurs démarches 782 personnes, 623 adultes et 159 mineurs, soit 480 personnes isolées et les membres de 96 familles.

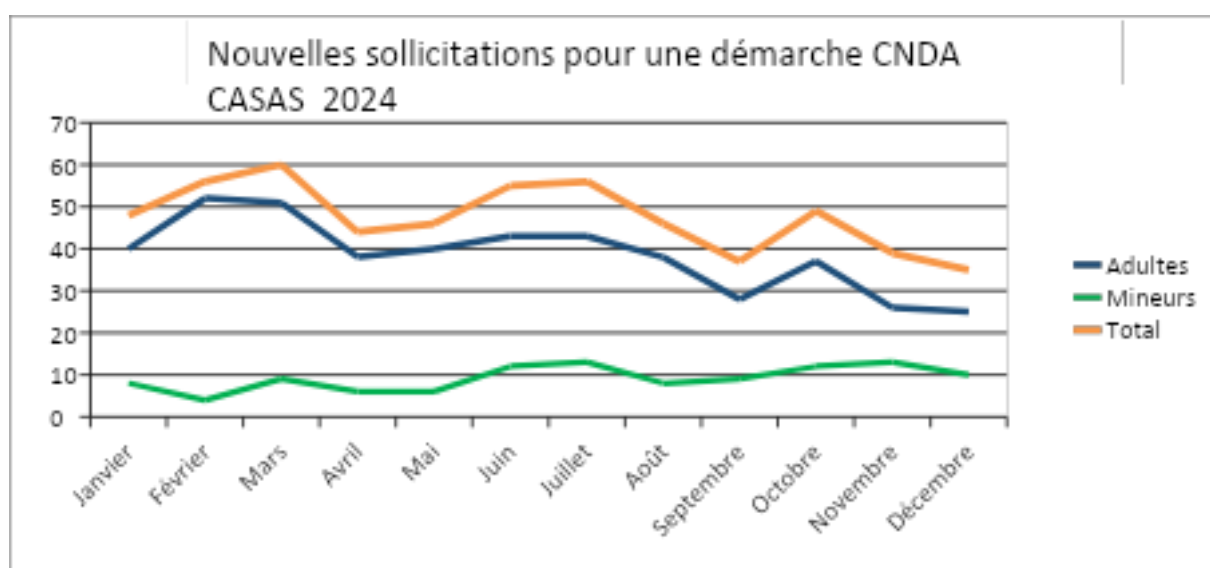
Parmi les personnes isolées, nous comptabilisons 16 « enfants seuls » (contre 22 l'an passé), originaires du Nigéria, de Guinée, de Côte d'Ivoire et d'Arménie. Il s'agit de demandes faites pour des enfants rejoignant leurs parents, ou nés après le rejet du dossier de ces derniers, ou encore concernés au premier chef par des craintes en cas de retour dans le pays d'origine (par exemple, un risque d'excision).

Sur les 722 démarches (individuelles) traitées en 2024, nous comptabilisons 145 demandes de réexamen, qui concernent 202 personnes au total, voir plus bas le tableau correspondant et l'article en annexe sur la recrudescence des demandes de réexamen de ressortissants tchétchènes.

Chiffres 2024

Mois 2024	Nombre d'adultes	Nombre de mineurs	Nombre total de personnes
janvier	40	8	48
février	52	4	56
mars	51	9	60
avril	38	6	44
mai	40	6	46
juin	43	12	55
juillet	43	13	56
août	38	8	46
septembre	28	9	37
octobre	37	12	49
novembre	26	13	39
décembre	25	10	35
TOTAL	461 (557 en 2023)	110 (134 en 2023)	571 (691 en 2023)

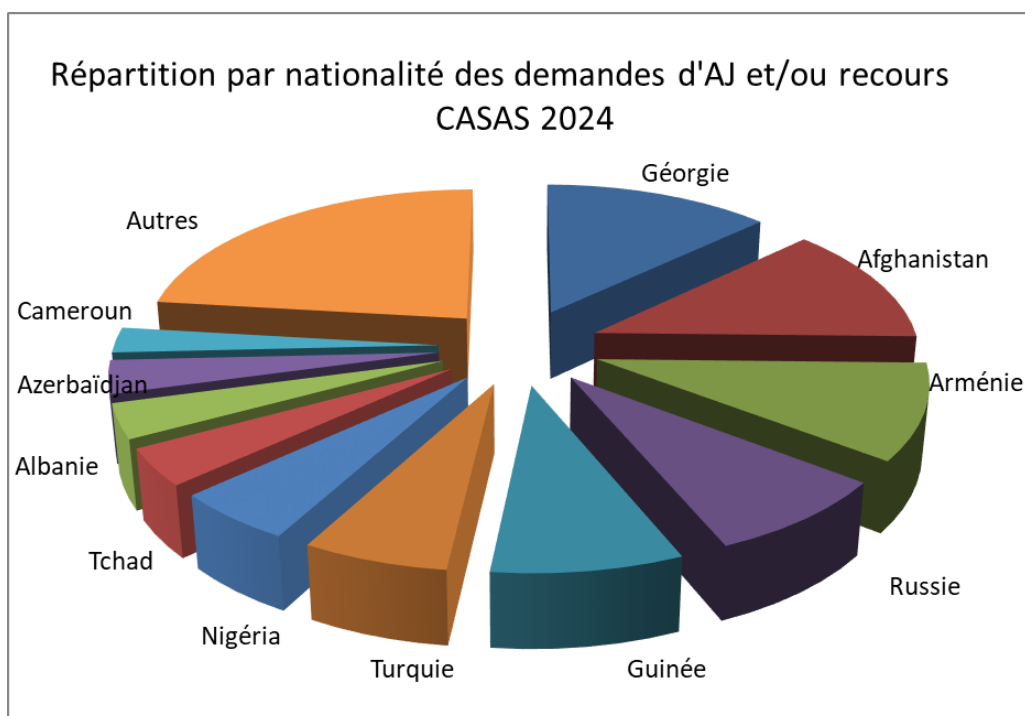
Nouvelles sollicitations pour une aide aux démarches CNDA en 2024



Pays	Nombre situations	Hommes	Femmes	Enfants	Familles	Personnes isolées	De-mandes d'AJ et/ou recours	Convocation	Personnes au total
AFGHANISTAN	86	76	4	0	0	80	89	40	80
ALBANIE	19	8	15	13	8	11	26	7	36
ALGERIE	2	1	1	5	1	1	3	0	7
ANGOLA	8	5	3	3	2	6	10	5	11
ARMENIE	49	28	31	17	11	32	72	6	76
AZERBAIDJAN	16	7	11	4	0	12	25	2	22
BANGLADESH	15	15	0	0	0	15	18	5	15
BENIN	3	3	0	0	0	3	3	1	3
BIELORUS-SIE	1	1	0	0	0	1	1	1	1
BIRMANIE	1	1	0	0	0	1	1	0	1
BOSNIE	1	0	1	3	1	0	1	0	4
BURUNDI	1	1	0	0	0	1	1	0	1
BURKIN FASO	1	1	0	0	0	1	1	0	1
CAMEROUN	15	11	3	0	0	14	19	10	14
CENTRAFRIQUE	1	0	1	0	0	1	2	1	1
COLOMBIE	2	1	1	0	0	2	2	3	2
CONGO BRAZZA	6	5	1	0	0	6	7	3	6
COTE d'IVOIRE	8	3	3	2	0	8	7	3	8
CUBA	1	0	1	0	0	1	1	0	1

EGYPTE	4	4	0	0	0	4	5	2	4
GAMBIE	2	2	0	0	0	2	2	0	2
GEORGIE	86	55	50	21	21	65	94	24	126
GHANA	3	2	1	1	1	2	6	0	4
GUINEE	43	27	13	15	8	36	59	14	55
HAITI	1	0	1	0	0	1	0	1	1
INDE	1	1	0	0	0	1	2	0	1
IRAK	1	1	0	3	1	0	0	1	4
IRAN	2	1	2	2	1	1	3	1	5
KA-ZAKHSTAN	2	0	2	0	0	2	4	0	2
KOSOVO	12	8	6	3	4	9	18	2	17
LYBIE	1	1	0	0	0	1	0	1	1
MACE-DOINE	1	0	1	1	1	0	2	0	2
MALI	2	2	0	0	0	2	4	1	2
MONTENEGRO	1	1	0	0	0	1	1	0	1
NIGERIA	35	19	1	16	1	34	38	18	36
OUGANDA	1	1	0	0	0	1	1	1	1
PAKISTAN	2	2	0	0	0	2	3	0	2
PEROU	1	1	0	0	0	1	0	1	1
RDC	13	10	3	2	1	12	18	7	15
RUSSIE	49	34	26	29	18	31	60	24	89
SENEGAL	3	1	2	3	3	0	3	0	6
SERBIE	1	0	1	0	0	1	1	0	1
SIERRA LEONE	2	1	1	0	0	2	3	1	2
SOMALIE	5	3	2	0	0	5	5	3	5
SOUDAN	1	1	0	0	2	1	1	0	1
SRI LANKA	4	3	1	0	0	4	6	0	4
SYRIE	1	1	1	0	1	0	1	0	2
TAIWAN	2	1	1	0	0	2	3	1	2
TCHAD	22	13	9	1	1	22	28	11	23
TOGO	3	1	2	0	0	3	2	2	3
TUNISIE	3	1	2	0	0	3	3	1	3
TURQUIE	37	30	13	15	7	26	45	11	58
UKRAINE	5	3	3	0	1	4	5	0	6
VENEZUELA	5	5	0	0	1	3	7	1	5
TOTAL : 54 pays	593	403	220	159	96	480	722	216	782
2023 : 48 pays	576	415	192	144	92	481	634	(187)	751

La demande d'accompagnement 2024 globale devant la CNDA



Dans le même temps, nous avons eu connaissance de convocations en audience pour 216 groupes familiaux (187 l'an passé), suite auxquelles le statut de réfugié a été accordé à 37 groupes familiaux, la protection subsidiaire à 10 groupes, et un rejet opposé à 121 groupes familiaux.

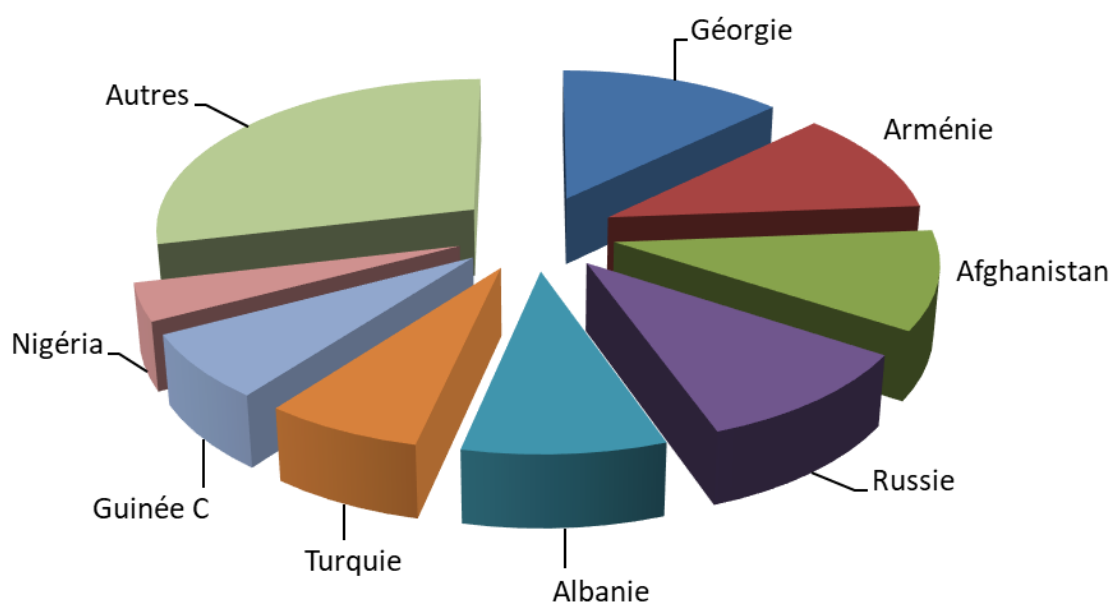
Nous restons sans nouvelles concernant les suites données aux 47 convocations restantes.

Pays	Adultes	Mineurs	Familles	Personnes au total
Afghanistan	21	-	-	21
Albanie	9	9	3	18
Algérie	1	5	1	6
Angola	1	3	1	4
Arménie	17	5	5	22
Azerbaïdjan	6	-	-	6
Bangladesh	2	-	-	2
Birmanie	1	-	-	1
Bosnie	1	3	1	4

Cameroun	2	-	-	2
Congo Brazz	1	-	-	1
Côte d'Ivoire	1	1	-	2
Egypte	1	-	-	1
Gambie	1	-	-	1
Géorgie	19	7	5	26
Guinée C.	8	6	3	14
Iran	2	2	1	4
Kazakhstan	1	-	-	1
Kosovo	2	2	1	4
Macédoine	1	1	1	2
Nigeria	6	2	-	8
RDC	2	-	-	2
Russie	15	6	3	21
Sénégal	1	1	1	2
Sierra Leone	1	-	-	1
Sri Lanka	1	-	-	1
Tchad	4	1	1	5
Tunisie	2	-	-	2
Turquie	11	3	2	14
Venezuela	4	-	-	4
TOTAL	145	57	29	202
	134	65	30	199
	en 2023	en 2023	en 2023	en 2023

Accompagnement dans le cadre d'un réexamen en 2024

Accompagnement pour un réexamen - CASAS 2024



Pays d'origine	Nombre de familles
Albanie	5
Algérie	1
Angola	1
Arménie	6
Azerbaïdjan	2
Bosnie	1
Géorgie	3
Ghana	1
Guinée Conakry	7
Kosovo	2
Macédoine	1
RDC	1
Russie	4
Sénégal	3
Tchad	1
Turquie	1
TOTAL	40

30 en 2023

Familles monoparentales accompagnées en 2024

Commentaires et précisions

Changement de système : cette année, afin d'être plus complets, nous avons inclus dans notre grand tableau récapitulatif les personnes qui nous ont sollicités pour une aide suite à la réception d'une convocation en audience. Cela complique certaines comparaisons avec les chiffres 2023, où ces personnes ont été comptabilisées à part. Ainsi, chaque fois que la comparaison portera sur les chiffres hors convocations, cela sera précisé.

Nationalités des personnes accueillies :

Les personnes accompagnées en 2024 sont originaires de **54 pays** (48 en 2023), mais plus de 80 % d'entre elles viennent de 13 pays seulement :

- 41 % des requérants viennent de 7 pays d'ex-URSS comme l'an passé, et essentiellement – et toujours dans cet ordre – de Géorgie, de Russie, d'Arménie et d'Azerbaïdjan ;
- 7 % des personnes sont quant à elles originaires d'Albanie et du Kosovo ;
- les demandes de ressortissants de l'Angola, du Cameroun, de Guinée Conakry, de la RDC, du Nigeria et du Tchad représentent ensemble 22,6 % des demandes ;
- les demandes afghanes représentent à elles seules 10 % des demandes.

Bien qu'à nouveau en baisse cette année, la demande européenne (émanant de 11 pays, dont la Géorgie et la Russie) domine toujours : elle représente 44 % des demandes enregistrées par CASAS en 2024.

En augmentation, la demande africaine (23 pays) représente environ 27 % des demandes cette année, et la demande asiatique et moyen-orientale (13 pays), 29 % des demandes.

La demande américaine (5 pays) reste très faible, moins de 1,3 %.

Le nombre de situations (foyers) enregistrées en 2024, **hors préparation à la convocation**, a baissé d'environ 16 % par rapport à 2023. En 2024, nous enregistrons en effet respectivement 484 situations, 321 hommes, 194 femmes et 117 enfants, dont 395 isolés et les membres de 79 familles, pour un total de 632 personnes.

De même, le nombre global de personnes accompagnées en 2024 sans inclure celles concernées par une convocation en audience a baissé de 15 % par rapport à celui enregistré en 2023, avec une disparité entre la baisse accusée par le nombre des hommes (- 22,6 %), la stabilité du nombre des femmes et la baisse du nombre des enfants (- 18 %).

Le nombre de familles accompagnées, hormis celles concernées par une convocation, marque également une baisse par rapport à l'an passé (- 14 %), comme celui des demandes de personnes isolées (- 17,7 %).

Par contre, le nombre de demandes d'aide juridictionnelle et/ou d'aide au recours sur le fond a augmenté de 14 % entre 2023 et 2024, tout comme celui des demandes d'aide liées à la réception d'une convocation (+15 %).

Concernant la **répartition hommes/femmes** hors personnes concernées par une convocation, la proportion d'hommes a un peu baissé: sur la totalité des adultes accompagnés en 2024, 62 % sont des hommes et 38 %, des femmes (respectivement 68 % et 32 % en 2023).

Langues parlées à CASAS en 2023 :

Le russe et/ou les autres langues de l'ex-URSS continuent de dominer ; elles sont parlées par plus de 41 % des personnes accompagnées ; parmi elles, nombreuses sont celles qui ne parlent toutefois pas suffisamment bien le russe et/ou souhaitent s'exprimer dans une autre langue (principalement le géorgien et l'arménien) ;

- l'albanais concerne 6,8 % des requérants accompagnés cette année ;

- le français est parlé par 18 % des personnes reçues en 2024, en augmentation par rapport à l'an passé ; l'anglais concerne environ 6 % des requérants, comme en 2023 ; la majorité des personnes parlant français et/ou anglais maîtrisent aussi une ou plusieurs autres langues, dont leur langue maternelle, dans laquelle elles souhaiteront peut-être s'exprimer lors des entretiens ;

- les nombreuses autres langues parlées par les personnes accueillies concernent ensemble cette année environ 28 % des personnes. Il s'agit notamment des langues suivantes : le dari et le pashto (10 % ensemble), l'arabe, le farsi, l'espagnol, le portugais, le turc (7,4 % des personnes accompagnées), le kurde, le serbe, le romani, l'ourdou, le bangla, le somalien...

Accompagner dans la rédaction d'un recours devant la CNDA

En deux mots...

Selon l'avocat désigné par la Cour (ou choisi par le requérant), le travail de CASAS à ce stade varie. Certains conseils veulent réaliser la globalité du travail pour leurs clients, d'autres au contraire comptent totalement sur notre association pour les accompagner dans la rédaction du recours. Dans la plupart des cas, c'est toutefois un entre-deux qui prévaut : l'avocat introduit un recours formel dans les temps, et notre association travaille avec la personne concernée sur le fond de son dossier, les détails et éclaircissements complémentaires à apporter à la Cour, les éventuels documents de preuve à traduire, parfois avec l'aide d'un questionnaire transmis par l'avocat.

Ce travail est réalisé sur rendez-vous et se déroule en plusieurs entretiens, pour aboutir à un « complément de recours » rédigé en français au nom de la personne, qui sera adressé soit directement à la CNDA, soit à l'avocat, selon les indications de ce dernier. Il s'agit en réalité du même travail que celui réalisé pour l'introduction d'un recours argumenté, mais avec un degré d'urgence atténué par le fait que le recours formel est déjà enregistré. Toutefois cette atténuation est de plus en plus relative, avec l'augmentation du nombre de décisions prises très rapidement et par ordonnance.

L'accompagnement juridique des demandeurs d'asile dans le cadre du complément de recours

L'équipe de salariés et d'accompagnateurs bénévoles de CASAS intervient auprès des demandeurs d'asile dans le cadre de leur recours contre la décision de rejet de leur demande de protection internationale rendue par l'Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides (OFPR), qu'il s'agisse d'une demande initiale ou d'une demande de réexamen.

Notre accompagnement juridique débute au moment de la notification de cette décision de rejet avec la demande d'aide juridictionnelle adressée à la Cour Nationale du Droit d'Asile (CNDA).

Il se poursuit par l'aide à la rédaction d'un complément de recours. Ce travail se fait en collaboration avec leur avocat. C'est cet aspect qui fera l'objet de cet article.

Enfin, il s'achève lorsque nous prenons connaissance de la décision rendue par la CNDA, qu'elle soit positive ou négative.

Mais le début et la fin de notre accompagnement sont variables en fonction de la situation personnelle de chaque demandeur d'asile qui pousse notre porte.

En premier lieu, notre travail d'accompagnement au complément de recours commence par la lecture et l'analyse du dossier du demandeur d'asile. Il est constitué de la décision de rejet rendue par l'OFPPA, du procès-verbal d'entretien, des éventuelles questions adressées par l'avocat et de toutes les pièces que le requérant nous aura transmises.

L'objectif de cette étude préalable est double.

D'une part, il s'agit de prendre connaissance des déclarations du demandeur d'asile sur ce qu'il a vécu dans son pays d'origine et des raisons pour lesquelles il a sollicité une protection.

D'autre part, l'étude de ces documents permet de prendre connaissance des motifs invoqués par l'OFPPA pour rejeter la demande d'asile. Ce sont ces motifs qui nous indiquent les points qui devront être abordés et développés lors de nos entretiens.

Le plus souvent, l'OFPPA estime que les déclarations du demandeur d'asile sont peu circonstanciées, peu concrètes, peu détaillées, peu étayées ou peu empreintes de vécu... Bien évidemment, cette liste de qualificatifs est loin d'être exhaustive !

En deuxième lieu, après l'étude du dossier, notre travail consiste à recueillir auprès du demandeur d'asile les éléments qui compléteront ses déclarations écrites et orales faites devant l'OFPPA et le recours, le plus souvent sommaire, rédigé par son avocat et adressé à la Cour dans le délai légal. En effet, ce délai d'un mois à compter de la notification de la décision de rejet de l'OFPPA, bien qu'il soit suspendu par la demande d'aide juridictionnelle, ne permet pas à l'avocat d'entendre le demandeur d'asile pour construire un écrit développé et étayé.

Généralement, nous prévoyons trois rendez-vous. Pendant ces échanges, il nous appartient de ne jamais oublier que le demandeur d'asile assis en face de nous est un être humain à qui nous devons demander de raconter les événements les plus pénibles de son existence.

Lors du premier entretien, nous expliquons au demandeur d'asile à quel stade de sa procédure il se trouve, les motifs de rejet invoqués par l'OFPPA et le travail que nous allons effectuer avec lui. Le but est également de créer un lien de confiance entre le demandeur d'asile et l'accompagnateur. Sans ce lien, il sera difficile d'amener le requérant à livrer les éléments indispensables à son recours. Pour ce faire, l'accompagnateur peut lui poser des questions sur son enfance, sa famille, sa scolarité ou son parcours professionnel. Le plus souvent, ces informations figurent dans le procès-verbal d'entretien. Mais cette démarche permet de voir comment le demandeur d'asile répond aux questions et nous donne une idée sur la façon de mener les entretiens suivants.

Lors du deuxième entretien, il est temps d'aborder les raisons pour lesquelles le demandeur d'asile sollicite une protection et ses craintes en cas de retour. Il est indispensable que l'accompagnateur garde toujours à l'esprit que le demandeur d'asile doit détailler ses réponses en donnant des éléments concrets, tels que des dates précises, des faits détaillés, des explications claires... Pour recueillir ces informations, nous devons lui poser des questions. Mais ces questions doivent être respectueuses, formulées de façon à ne pas heurter ou blesser le demandeur d'asile, et ne jamais être intrusives, ni toucher à son intimité.

Entre le deuxième et le troisième entretien, l'accompagnateur rédige le complément de recours à la première personne du singulier. Il s'agit de construire un récit clair et cohérent et, si possible, chronologique comprenant les éléments recueillis lors des entretiens.

Lors du troisième entretien, l'accompagnateur relit le complément de recours ou les réponses aux éventuelles questions de l'avocat. Le but de ce rendez-vous est que le demandeur d'asile prenne connaissance de ce qui a été écrit et qu'il puisse corriger, ajouter ou retirer des éléments. Ensuite, il signe le complément et l'accompagnateur lui explique la suite de la procédure, à savoir qu'il transmettra l'écrit à son avocat qui se chargera de l'adresser à la CNDA.

Dans la mesure où nous recevons majoritairement des demandeurs d'asile ne parlant pas le français, les accompagnateurs ne pourraient pas faire leur travail d'accompagnement sans nos interprètes qui, à l'exception d'un salarié, sont tous des bénévoles. Leur présence est indispensable car leur travail de traduction nous permet de faire le nôtre.

Si l'avocat du demandeur nous a adressé une liste de questions, répondre à ces questions peut être suffisant. L'avocat se chargera de rédiger un mémoire complémentaire qu'il transmettra à la CNDA.

En plus de cet aspect de notre accompagnement que je qualifierai de pratique, il existe une dimension psychologique ou relationnelle qui est propre à chaque accompagnateur et qui est tout aussi importante.

En ce qui me concerne, je mets un point d'honneur à être attentive à cet aspect de mon travail. En effet, pour moi, ce sont les entretiens qui constituent la partie la plus intéressante et la plus enrichissante de mes fonctions de juriste au sein de CASAS.

Au cours de cette année, j'ai accompagné beaucoup de femmes victimes de violences conjugales et de mariage forcé, ainsi que des requérants qui ont sollicité une protection en raison de leur orientation sexuelle. Certes, c'est certainement un public plus complexe à aborder et il est parfois difficile et éprouvant d'accompagner ces personnes et d'écouter ce qu'elles ont vécu et enduré. Mais cela en vaut la peine, au-delà du résultat positif ou négatif de leur procédure.

En prenant le temps et en leur offrant la possibilité de s'exprimer, j'essaie de libérer leur parole. Mon objectif n'est certainement pas de me substituer à un psychologue. Ce n'est ni mon métier, ni ma fonction. Mais j'espère que si je leur donne la possibilité de parler des souffrances qu'elles ont endurées avec toute la bienveillance, la compassion et l'empathie dont je suis capable, cela les aidera, non seulement lors de leur audience devant la CNDA, mais aussi dans leur vie quotidienne.

Pour exemple, j'ai reçu une femme de nationalité tchadienne qui pour des raisons médicales et certainement aussi psychologiques n'a pas été en mesure de véritablement s'investir dans sa demande d'asile devant l'OFPRA. Lorsque je l'ai reçue pour notre premier entretien, elle est arrivée avec son nourrisson. Elle m'a semblé plus que perdue et très repliée sur elle-même. Elle était timide et ne se sentait pas en confiance.

Il m'a fallu prendre le temps de lui expliquer plusieurs fois la procédure et le travail que nous allions entreprendre ensemble pour qu'elle accepte de s'ouvrir et qu'elle me relate ce qu'elle avait subi et ce qu'elle craignait en cas de retour dans son pays. Nous avons eu plusieurs entretiens entre lesquels elle a pu s'approprier ce que je lui ai expliqué. Finalement, elle m'a raconté bien plus de choses que ce qu'elle avait déclaré à l'OFPRA.

Au fil du temps, elle a pris confiance en elle-même et a pu faire face à son audience devant la CNDA en étant plus sereine et plus sûre d'elle. Sa procédure n'est pas encore achevée, mais je suis fière du chemin qu'elle a parcouru. Aujourd'hui, elle revient vers moi quand elle a une question ou un doute et elle prend une part active à sa demande d'asile. Je ne m'attribue pas le mérite de cette évolution.

Je n'ai fait que lui proposer un cadre que je pensais lui convenir et c'est elle qui a fait tout le travail. Cela m'a été possible grâce au fonctionnement de CASAS qui accorde à ses accompagnateurs une grande latitude dans la façon d'accompagner les demandeurs d'asile.

En conclusion, mes fonctions m'amènent à rencontrer des personnes qui ont le plus souvent vécu des expériences que je ne peux qu'imaginer. Il est donc primordial pour moi de leur rendre la narration de leur récit de vie la plus aisée possible, en leur proposant un cadre d'entretien serein et bienveillant. Parallèlement, je dois conserver ma position neutre de juriste qui doit respecter et leur expliquer la législation. Trouver l'équilibre est un défi permanent et rend mes fonctions de juriste riches et intéressantes.

Emmanuelle

Assurer le suivi des dossiers

En deux mots...

Quand une personne a introduit son recours, elle fait face à l'attente de la convocation de la Cour, qui la conviera à l'audience où son dossier sera examiné. Dans l'intervalle qui peut durer des mois, elle va souvent recevoir de nouveaux documents à traduire et verser à sa demande, ou de nouvelles informations à communiquer à son avocat. Ce dernier peut lui aussi avoir de nouvelles questions à poser à son client, au vu du complément de recours que nous lui aurons adressé, ou face à l'évolution de la jurisprudence par exemple. Finalement, au moment où la personne reçoit la convocation en audience, nous prenons contact avec son avocat pour organiser si possible un entretien, le plus souvent téléphonique et en présence d'un de nos interprètes, afin de leur permettre d'échanger en détail avant de se retrouver à la Cour.

En 2024 comme précédemment, nous avons développé notre partenariat et nos échanges avec de nouveaux avocats, notamment des avocats du Barreau de Strasbourg cette année, en raison du transfert d'une partie des audiences de la CNDA à Nancy pour des requérants enregistrés dans le Grand Est.

Certains avocats de Paris ou de la région parisienne avec lesquels nous sommes en contact de longue date nous ont en effet fait part de leur décision de ne pas se déplacer en province pour plaider.

La plupart des échanges se font par messagerie ou téléphone.

Nombre d'entre eux ont été quotidiennement dédiés à ce travail de suivi et à l'organisation de 48 entretiens téléphoniques (ou ponctuellement de visu, avec l'avocat venant rencontrer ses clients dans nos locaux ou encore au cabinet de l'avocat s'il est à Strasbourg), presque toujours en présence d'un de nos interprètes. Ces entretiens permettent aux personnes convoquées d'échanger avec leur conseil avant l'audience dans de bonnes conditions.

Soutenir les personnes dublinées

En deux mots...

Nombreux sont les demandeurs d'asile qui, ayant transité par un autre pays européen et ayant été contrôlés à cette occasion avant d'entrer sur le territoire français, se retrouvent dans une situation d'attente prolongée et précaire. La Préfecture les enregistre en effet dans le cadre d'une demande de réadmission et prend contact avec le pays qui a fiché leurs empreintes avant leur arrivée en France, afin de lui transférer les personnes concernées, car il est responsable de l'étude de leur demande de statut de réfugié en vertu du règlement européen de Dublin. Quand le pays de premier passage donne son accord, il n'est toutefois pas rare que le demandeur d'asile dubliné demeure en France, où il peut avoir des attaches familiales, être engagé dans des soins médicaux, ou parce qu'il craint un retour dans le premier pays traversé, du fait de ce qu'il y a déjà subi, d'une application insuffisante de la Convention de Genève, ou encore du rejet d'une demande initiale qui l'exposera à un retour forcé dans son pays d'origine.

Ces personnes se présentent régulièrement dans nos permanences pour être aidées, conseillées, dirigées vers un avocat ou encore signalées par mail à l'OFII quand elles ne bénéficient plus des CMA.

En 2024, nous avons accueilli et conseillé **180 personnes concernées par Dublin** (275 en 2023), originaires de 27 pays différents (38 en 2023), dont 147 adultes (220 en 2023), réadmissibles dans 15 pays de l'UE, principalement l'Allemagne, la Croatie, l'Italie et l'Espagne, comme l'an passé.

Sur 127 situations relevées (187 en 2023), 29 concernaient des familles (37 en 2023), et 13, des femmes isolées.

Rappel : les demandeurs d'asile précédemment dublinés qui se sont maintenus en France (18 mois) malgré un accord de réadmission dans un autre pays peuvent déposer une demande d'asile, mais ils se retrouvent dans la précarité la plus totale, étant privés de l'accès aux conditions matérielles d'accueil (CMA) durant leur procédure (en d'autres termes, ces personnes ne peuvent ni être prises en charge en CADA, ni percevoir l'ADA).

Intervenir pour d'autres démarches

En deux mots...

Après le rejet de leur recours par la CNDA, certaines personnes en possession de nouveaux éléments en lien avec les risques qu'elles encourent en cas de retour dans leur pays ont la possibilité d'introduire une demande de réexamen de leur dossier auprès de l'OFPRA. Cette demande aboutit rarement favorablement et elles se voient contraintes de poursuivre leurs démarches en appel devant la Cour. CASAS les aide à solliciter l'aide gratuite d'un avocat, accompagne une partie d'entre elles sur le fond du recours et les soutient matériellement. En 2024, 134 adultes accompagnés de 65 enfants ont bénéficié de cet appui.

Par ailleurs, quand une personne suivie par CASAS est déboutée de sa demande d'asile, il n'est pas rare qu'elle sollicite des autorités préfectorales, avec l'aide de la Cimade, une régularisation de sa situation à un autre titre, notamment pour la durée de soins médicaux*.

Depuis les débuts de notre association, CASAS et Cimade se sont en effet réparti les tâches de conseil et d'accompagnement afin d'être efficaces et complémentaires. Une transmission d'informations et un passage de relais s'effectuent éventuellement entre nos deux associations à une telle occasion, et CASAS continue bien souvent à soutenir matériellement la personne concernée : domiciliation postale, orientations alimentaires... Comme nous le notions déjà en 2019, les réunions en Préfecture où nous étions, parmi d'autres, conviés pour défendre des dossiers à plusieurs voix n'ont par contre toujours pas repris.

* Aujourd'hui les demandeurs d'asile qui, dans l'hypothèse du rejet de leur demande de statut, souhaitent introduire une demande de régularisation au titre de la santé ou à un autre titre doivent le faire parallèlement à leur procédure d'asile, et dans des délais très encadrés. Une demande tardive pourra ne pas être étudiée, sauf si l'intéressé montre, par exemple, que ses problèmes de santé sont récents ou se sont récemment aggravés. La Préfecture peut ainsi examiner toutes les demandes déposées par une même personne avant de prendre une mesure d'OQTF à son égard le cas échéant.

Inform, sensibiliser

En parallèle des actions directement au contact de notre public, nous continuons de mener notre travail de sensibilisation pour informer largement sur l'importance du droit d'asile. Par ce biais, nous témoignons notamment des difficultés de divers ordres qui ponctuent le parcours des personnes que nous accompagnons, et qui, par répercussion, impactent notre fonctionnement et influent sur le contenu de nos projets.

Site et page Facebook

En deux mots...

Le site de CASAS construit il y a presque 20 ans continue d'être une des principales portes d'entrée dans l'association de personnes souhaitant nous aider bénévolement ou réaliser un stage. Son actualisation est précieuse, relayant notamment les informations de fond sur les évolutions de la législation en matière d'asile et sur le contenu de nos actions.

La page Facebook est une vitrine plus restreinte et complémentaire du site ; elle vient attirer l'attention sur des points ou événements particuliers, souvent sous forme de photos et textes courts ; son actualisation est primordiale pour demeurer utile et demande une attention constante sur l'actualité en lien avec le droit d'asile et les réalisations de l'association.

Depuis l'été 2023, CASAS est aussi présent sur Instagram et d'autres réseaux sociaux.

Un grand merci à Brigitte et Alice, investies de longue date dans la conception et le suivi de ces outils de communication incontournables, à Thomas qui nous a accompagnés sur le début de l'année et à Jean qui a pris le relais et nous apporte un soutien technique précieux dans ce domaine.

En 2024 nous avons globalement enregistré **750 à 800 visites par mois sur le site de CASAS** avec une moyenne de 2 à 3 pages vues par visite, soit 25 à 27 visites et 60 pages vues par jour.

La comparaison avec 2023 fait apparaître une augmentation sensible du nombre de visites (+25 %) mais ces consultations sont plus rapides, avec moins de pages vues (-37 %).

Voix de Traverses

En deux mots...

Depuis 29 ans, notre bulletin Voix de Traverses paraît deux fois par an, et donne à l'ensemble de notre réseau, membres de CASAS, sympathisants, partenaires institutionnels et associatifs... des informations juridiques de fond tout comme des témoignages concernant le travail de terrain, dans toute sa variété. Il est adressé soit par voie postale soit par voie électronique selon le souhait exprimé par les destinataires, et est aussi disponible en ligne, en format imprimable et en format lecture. Cette année, à l'occasion de notre quarantième anniversaire, un travail de fourmi a été réalisé pour retrouver les numéros anciens. Ils sont désormais tous consultables sur notre site. Les parcourir permet de se replonger dans les situations traversées successivement, d'apercevoir les problématiques récurrentes, de mesurer les évolutions.

Sous forme papier, nous utilisons aussi Voix de Traverses avec nos tracts de présentation et rapports d'activité à l'occasion d'interventions de notre équipe.

En 2024, deux nouveaux numéros ont été publiés, en mai et en décembre, pour faire écho aux projets en cours et aux récentes réalisations, approfondir des aspects particuliers de notre travail juridique et présenter, sur une initiative d'Alice, différents membres de l'équipe au travers d'interviews ou de portraits... parfois surprenants !

Patafloche, interviewé par Alice

L'interview de ce membre de CASAS a été difficile, il a fallu trouver des interprètes dans son idiome rare, qu'en fait aucun ne maîtrise bien. Finalement en mettant bout à bout les diverses interventions, il a été possible de reconstituer son récit, un exercice bien maîtrisé à CASAS.

« Je ne me souviens plus très bien quand je suis arrivé à CASAS, mais c'était en tous cas après le déménagement rue Brûlée, vers 2016 ou 2017. Je suis originaire des Vosges, mais après avoir vécu quelques années dans les montagnes, je devais terminer ma carrière de peluche dans un grenier poussiéreux quand j'ai été repéré par la directrice de CASAS qui cherchait des doudous pour le coin enfant, et qui m'a trouvé fort sympathique quoique bien abîmé.

Grâce à l'aide d'une de ses voisines qui m'a taillé queue et oreilles dans les restes d'une vieille robe de chambre de couleur parme, formant un agréable contraste avec mon pelage jaune d'origine, je suis redevenu parfaitement présentable, à tel point que, du coin enfant, je suis passé au bureau, une belle promotion. Pourtant j'ai quelquefois la nostalgie de mes copains du coin enfant, alors de temps en temps j'en invite un à venir me rejoindre au bureau.

Que de moments d'émotion ai-je partagé avec salariés et bénévoles : Les énervements quand on n'arrive pas à atteindre son interlocuteur au téléphone ou que la conversation devient incompréhensible à cause de connexions défectueuses, l'angoisse de ne pas parvenir à boucler un dossier à temps, le désespoir face à une réponse négative, la joie quand un statut de réfugié est accordé après une multitude de recours, le découragement quand aucune place d'hébergement n'a pu être trouvée pour une famille.... Et les confidences que j'ai silencieusement recueillies, ne sortiront pas de ma bouche, pourtant très large....



Mais j'ai aussi été victime de moments d'excitation quand deux jeunes personnes, lors d'une soirée dont CASAS a le secret, se sont disputées ma possession et m'ont arraché un bras. Heureusement Christiane m'a hospitalisé chez elle et en chirurgienne experte me l'a recousu sans anesthésie. Elle m'a fait ensuite passer un sale quart d'heure dans sa machine à laver. Mais ça ne fait rien, je dois avouer un petit faible pour elle, on passe tant de temps ensemble !

J'ai eu mon heure de gloire quand Nathan, revenu de l'Ouzbékistan où il complétait ses encyclopédiques savoirs, m'a ramené ma toque, que j'aime à porter sur le côté. Je trouve qu'elle me donne un petit air coquin, qui compense mes longues heures de mutisme, et les nuits solitaires où je veille sur la maison de la solidarité. »

Extrait de Voix de Traverses n°54

Merci à toutes les personnes qui, au travers de la rédaction d'un article ou en acceptant d'être interviewées, ont permis à ces nouveaux numéros de Voix de Traverses de refléter toute la variété de notre travail de terrain et merci à Philippe, qui accompagne notre réflexion sur la communication de CASAS depuis tant d'années et met en forme et en valeur tous les éléments de notre petit journal avec ses belles maquettes...

Accueillir et former des étudiants en stage

En deux mots...

Depuis de très nombreuses années, CASAS fait partie des sites qualifiants reconnus par diverses écoles et universités et accueille des étudiants dans le cadre de stages d'une durée de deux mois minimum, sauf exception. C'est l'occasion pour ces jeunes en formation de découvrir le droit d'asile en application, les dispositifs d'accueil et de suivi mis en place, et aussi le fonctionnement associatif, le travail d'équipe et en réseau avec nos partenaires. Une expérience le plus souvent forte et positive !

En 2024, nous avons à nouveau accueilli de nombreux stagiaires dans notre équipe : beaucoup d'étudiants en Droit de l'Université de Strasbourg ou d'autres universités, et deux élèves avocats de l'ERAGE en stage long, de juillet à décembre, des étudiants en Langues Etrangères Appliquées et en gestion de projets, en Sociologie, en Sciences Politiques, plusieurs futurs travailleurs sociaux, dont une stagiaire éducatrice spécialisée de l'Ecole du Ban de la Roche à Metz, en stage long à partir de septembre, des étudiants en BTS orienté vers l'accueil, un élève de l'INSP... Nous avons aussi accueilli plusieurs personnes suivies par nos collègues de CARITAS et d'autres organismes après l'obtention de leur statut de réfugié ou d'une autre protection dans le cadre d'un stage de quelques jours ou semaines pour soutenir leur progression dans la maîtrise du français, et plusieurs collégiens et lycéens pour un stage de découverte, principalement des jeunes issus de familles accompagnées par CASAS.

La formation des stagiaires

Chaque année, CASAS accueille de nombreux stagiaires issus de tous horizons. Ce sont principalement des étudiants en droit, en sciences politiques, en sociologie ou en langues étrangères. Mais nous recevons aussi des élèves avocat et assistant social. La durée de leur stage varie le plus souvent entre deux et six mois.

Nous mettons un point d'honneur à ce que nos stagiaires s'intègrent dans notre équipe de salariés et de bénévoles pendant le temps de leur présence dans nos locaux. Il est important pour nous que leur stage leur permette de se rendre compte de la réalité de notre terrain d'intervention. Notre objectif est qu'ils prennent part à toutes nos activités. Nous faisons tout notre possible pour qu'ils participent non seulement aux cours de français, aux activités avec les familles et les personnes isolées et à notre atelier beauté, mais aussi et surtout à l'accueil en permanences et à l'accompagnement au recours des demandeurs d'asile et ce, en fonction du cadre dans lequel ils effectuent leur stage.

Mais pour qu'ils puissent intervenir dans le cadre de notre accompagnement juridique, nous devons de les former. Le but de cette formation est de leur inculquer les règles juridiques relatives à la demande d'asile et de leur exposer notre méthode de travail, afin qu'ils soient le plus autonomes possible, ce qui leur permettra de faire un stage intéressant qui leur apportera quelque chose.

Cette formation se fait directement au contact des demandeurs d'asile, par l'observation des salariés et de nos bénévoles aguerris et par des sessions de formation plus théorique.

D'une part, l'observation est notre principale méthode de formation de nos stagiaires. Lors des permanences, nous les encourageons à se joindre aux salariés et bénévoles présents qui répondent à toutes les questions de nos demandeurs d'asile. Cela leur permet de se familiariser de manière concrète avec toutes les facettes d'une demande d'asile, comme la demande d'aide juridictionnelle, les conditions matérielles d'accueil ou la procédure Dublin.

Lors de l'accompagnement au recours, chaque stagiaire est associé à un salarié ou un bénévole, afin d'assister aux entretiens nécessaires à la rédaction d'un complément de recours. Cette observation passive leur permet d'apprendre les règles juridiques du recours, de se faire une idée de la manière de mener des entretiens et de rédiger un complément. Nous les incitons à poser au salarié ou au bénévole, après les entretiens, toutes les questions qu'ils souhaitent. Cette observation passive peut se poursuivre sur deux ou trois compléments de recours. Le stagiaire ne travaillera seul que lorsqu'il s'en sentira prêt. Dans l'intervalle, il pourra intervenir auprès d'un demandeur d'asile en binôme avec un autre stagiaire. L'observation comme méthode d'apprentissage est également appliquée dans le cadre de la rédaction de courriers relatifs aux conditions matérielles d'accueil des demandeurs d'asile.

D'autre part, nous organisons des sessions de formation plusieurs fois dans l'année. Nous essayons de les placer dans le temps, de façon à ce que tous nos stagiaires puissent en bénéficier. Nous leur proposons cinq sessions d'une durée d'environ deux heures.

La première est relative à la demande d’asile proprement dite, la seconde à la procédure Dublin, la troisième aux conditions matérielles d’accueil, la quatrième à l’accompagnement au recours et la cinquième à la relation d’aide.

En fait, les trois premières sessions ont pour but de leur présenter le cadre juridique des thèmes abordés. Bien qu’elles puissent paraître théoriques, nous les illustrons avec des cas pratiques. De plus, dans la mesure où ils ont déjà assisté ou observeront rapidement une permanence ou un accompagnement au complément de recours, cette théorie s’articulera vite à la pratique.

Quant à la session sur l’accompagnement au recours, elle a été ajoutée à notre programme de formation en 2024. Nous nous sommes aperçus que la simple observation des entretiens n’était pas suffisante pour que nos stagiaires disposent des outils nécessaires pour pouvoir travailler en toute autonomie. Notre objectif est de leur présenter les grandes lignes de ce travail d’accompagnement, de l’étude préalable du dossier du demandeur d’asile jusqu’à la rédaction du complément de recours, en passant par la façon de mener les entretiens. Nous essayons d’étayer cette présentation par des cas pratiques.

Enfin, la dernière session de formation a pour objectif de réfléchir sur la dimension relationnelle et interculturelle de notre travail, ainsi que sur le cadre de notre intervention et nos limites.

En plus d’assurer la formation de nos stagiaires, notre équipe de salariés est attentive à l’impact psychologique et émotionnel que peut avoir sur eux le travail auprès de personnes ayant des parcours de vie particulièrement douloureux. En effet, c’est souvent la première fois qu’ils sont directement confrontés à un demandeur d’asile et à la réalité des souffrances et persécutions qu’il a subies dans son existence et qui l’ont contraint à fuir son pays. D’une part, nous nous assurons régulièrement auprès de chacun d’eux qu’ils vont bien, que ce qu’ils ont entendu n’est pas trop lourd à porter pour eux, qu’ils n’en sont pas trop affectés et qu’ils peuvent venir nous parler à n’importe quel moment. Nous partageons avec eux nos propres expériences difficiles et leur disons qu’il est normal d’être touché par une personne plus que par une autre car nous sommes des êtres humains et non des machines.

D’autre part, au cours de l’année 2024, nous avons tenté de mettre en place un temps de parole entre les stagiaires et un salarié. Le but est de leur permettre de parler des difficultés rencontrées, de confronter leur pratique débutante avec celle de leurs pairs et du salarié et d’essayer de trouver la meilleure façon de faire face à ces situations complexes.

En conclusion, la formation et le soutien de nos stagiaires font partie de nos fonctions de salarié et sont un travail mené par toute l’équipe. Bien que cet article ait été centré sur les stagiaires, ils ne sont pas les seuls que nous formons et soutenons. Chaque nouveau bénévole est convié à ces sessions de formation.

Emmanuelle

Répondre aux demandes d'information

En deux mots...

Nous recevons également de nombreuses demandes d'information, qui émanent de personnes faisant un travail de recherche sur l'asile, dans le cadre de leurs études ou à titre professionnel, pour un article ou un reportage, de personnes souhaitant nous aider en hébergeant des demandeurs d'asile, mais aussi de personnes ou de groupes eux-mêmes engagés dans un autre contexte et désireux de venir nous rencontrer dans nos locaux et échanger avec des membres de notre équipe.

En 2024, nous avons reçu comme précédemment de nombreuses demandes d'information, dont des demandes de renseignements concernant la possibilité de rejoindre notre équipe dans le cadre d'un stage ou en tant qu'intervenant bénévole. Les personnes qui nous ont contactés avaient le plus souvent consulté préalablement le site de CASAS, et régulièrement celui de France Bénévolat, association à laquelle CASAS adhère et transmet le profil des missions pour lesquelles de nouveaux intervenants sont recherchés. D'autres encore, notamment les étudiants souhaitant réaliser un stage à CASAS, avaient entendu parler de notre association par des connaissances.

Au fil de l'année 2024, nous avons également invité divers partenaires pour un temps de présentation mutuelle et d'échange, le plus souvent dans le cadre de nos réunions d'équipe: l'équipe de la SPADA, une représentante du CCAS de la Ville de Bischheim, la Cimade, Emmaus Connect, notre interlocutrice d'Entraide et solidarité protestantes, Entraide le Relais, le CMP de la rue de Berne, l'Université de Syracuse avec un nouveau groupe, divers avocats du Barreau de Strasbourg...

Animations extérieures, événements particuliers

En deux mots...

CASAS est souvent sollicité pour des interventions extérieures dans des lieux et cadres divers, écoles, paroisses, manifestations regroupant différentes associations... pour expliquer son travail et les difficultés rencontrées par son public. Nous faisons tout notre possible pour répondre systématiquement à ces demandes, qui nous mettent en contact avec de nouvelles personnes susceptibles d'être intéressées par les problématiques qui nous préoccupent.

A d'autres moments, notre association prend l'initiative pour interpellier sur ces questions, souvent en lien avec la réflexion développée avec le Conseil d'Administration.

Pour élargir encore les possibilités de nous faire entendre, nous (co)organisons ou encore bénéficions de l'organisation d'événements particuliers, dont certains apportent aussi un soutien financier à CASAS.

En 2024 :

→ Nous sommes intervenus suite à la demande d'Amnesty International, lors de trois projections des films "Moi Capitaine" et "Le Chant des Vivants" aux cinémas d'Erstein et de Benfeld le 18, le 24 et le 25 janvier, et également le 27 mars lors d'une soirée à Wissembourg

→ Nous étions présents dans le cadre du Festival MUZ à Schiltigheim, dans un format plus réduit que lors des éditions précédentes toutefois

→ Un reportage sur CASAS a été réalisé par France3 Alsace dans le cadre de l'émission Rund Um : diffusé deux fois le 9 avril 2024, il est aussi accessible sur Facebook de France 3 Alsace, et un article avec la vidéo du reportage est aussi visible sur le site Internet de France 3 Alsace, voir en annexe

→ Toujours en avril, nous sommes allés au vernissage d'une exposition de photos sur la Jungle de Calais à l'université de Syracuse et avons rencontré des étudiants de l'université américaine de Southern Mississippi pour une présentation et un échange

→ Durant la semaine du 13 au 20 juin, nous avons proposé de nouvelles animations dans le cadre de la Semaine des Réfugiés, en partie en lien avec le projet Départs et d'autres qui venait de démarrer (atelier cartes postales et fresque), et avons également participé à la conférence de presse d'ouverture, à des ateliers proposés par des partenaires et à la soirée de clôture de cette manifestation

→ Nous sommes intervenus le 16 septembre pour un temps d'information sur le rôle des ONG dans la demande d'asile, à l'invitation de la Faculté de Droit

→ Nous avons assisté à diverses assemblées générales de partenaires, dont celles de PSF et de l'UEPAL à Hunspach, ainsi qu'à la réunion annuelle des CIOM et au culte d'installation de la nouvelle présidente de l'EPCAAL, Isabelle Gerber

→ Nous avons répondu à l'invitation de la Fondation de France et participé à deux journées de réflexion entre associations à Paris fin septembre

→ Également en septembre, nous sommes allés à la T'Rêve accueillie au Shadock pour présenter « la carte des dublinés » dans le cadre du Forum parcours d'exils (collaboration avec la Ville de Strasbourg, le réseau ANVITA et diverses associations) ; nous étions aussi présents à l'inauguration des nouveaux locaux de la T'Rêve au Port du Rhin le 13 novembre

→ De nombreuses animations ont eu lieu à l'occasion des 50 ans de l'ASTU et nous sommes intervenus lors d'un colloque sur l'histoire de l'immigration, en retraçant les grandes étapes de l'évolution du droit d'asile depuis 50 ans.

→ Nous avons participé à la manifestation organisée à l'occasion de la journée internationale des migrants le 14 décembre

→ Avec la Cimade, nous avons répondu à l'invitation du CSP et organisé une fête de Noël commune pour les personnes reçues dans la Maison

*En 2024, nous avons aussi poursuivi notre travail au sein du **Collectif pour une autre politique migratoire** et continué de participer aux rencontres du **Cercle de Silence**, qui se réunit chaque 30 du mois de 18 à 19H, Place Kléber, afin de dénoncer l'enfermement dans les centres de rétention et plus largement les conditions d'« accueil » indignes et autres violences à l'encontre des étrangers. Des informations sont diffusées durant cette manifestation silencieuse mensuelle, et cette année nous avons contribué à faire connaître divers parcours de vie pour illustrer la nécessité de protéger les réfugiés (voir en annexe).*

Un très grand merci à Charles Boubel pour son engagement si important: mois après mois, suite un minutieux travail de recherche et de synthèse, il dénonce de manière très documentée des événements et situations intolérables, d'abord dans le mail d'invitation à participer au Cercle de Silence, puis sur place.

Mais cette année, parallèlement à ces multiples rencontres et actions de sensibilisation, ce sont également les différentes facettes de notre 40ème anniversaire qui nous ont tout particulièrement mobilisés.



Deux fêtes ont été organisées, le 13 avril et 15 novembre, ainsi qu'une projection exceptionnelle du film « Les Eclaireurs » à l'initiative de Daniel Coche et Simone Fluhr, programmé au Star le 14 mai.

Quelques échos de ces beaux moments :

Eva Faerber, un des membres fondateurs de CASAS, nous a fait l'amitié d'être présente à notre fête des 40 ans, lors de laquelle elle a rappelé les tout débuts de l'association :

“ Casas, C.A.S.A.S.

A l'ange d'Or, rue des Orphelins, les chèques déjeuner fournis par la Cimade permettaient de temps à autre un repas où ensemble, stagiaires, objecteurs, partenaires de travail dans les associations d'immigrés marocains, chiliens, du Clapest ou d'ailleurs avions l'occasion d'abord de profiter de la bonne cuisine de Dom, et puis de mettre en commun nos réflexions quant à notre travail. Et parfois de jouer avec des mots, de rire avec un brin d'amertume des jeux langagiers du pouvoir public, qui venait d'inventer le concept de « solliciteur d'asile inopiné » pour parler des clandestins.

C'est à une des tables de l'Ange d'Or qu'un jour il y a 40 ans est né le nom de l'association **CASAS**.

CASAS... les maisons, plusieurs maisons, dans la langue des réfugiés chiliens si présents et déjà établis à Strasbourg à l'époque

CASAS, comme Bartolomé, ce fils de marrane devenu dominicain, et qui, au 16^{ième} siècle, essaiera de faire comprendre via la controverse de Valladolid que même les Indiens ont une âme et que même les pauvres sont des gens

C.A.S.A.S.

Un sigle, des lettres qui jouent entre elles, cherchent leur bonne place, tentent de donner le sens et d'être belles ensemble.

Collectif pour l'Accueil des Solliciteurs d'Asile à Strasbourg

Strasbourg, nous avons grandi ici et on nous a bien mis dans le biberon ce qu'est Strasbourg ! Son nom invite nécessairement à l'entrelacs des pistes et des chemins, carrefour médiéval où arrivent, font escale, restent ou repartent ceux que la vie fait cheminer, cheminots ou commerçants, bateliers ou pèlerins, errants ou fanfarons, fuyards et joyeux randonneurs. D'aucuns y cherchent une université, d'autres l'amour de leur vie, ou bien des vacances, un coup à boire, un travail.

Nous, autour de la table, étions invités à fournir un **Asile**, un abri décent et provisoire, un droit au séjour, au respect, du pain, un pont culturel et langagier à celles et ceux qui cherchaient refuge en France, ici, à Strasbourg. L'évidence de ce qu'est l'asile, du droit élémentaire de chacune et chacun nourrit depuis des siècles la vision du monde et de l'humain que portent nos cultures républicaine, religieuse, familiale, avec de surcroît souvent en mémoire souterraine les exils et fuites obligées de nos ancêtres.

Les Solliciteurs d'asile d'il y a 40 ans nous sollicitaient, c'est leur demande au premier chef qui a conduit à la création de CASAS.

Parmi ceux qui avaient déjà trouvé asile à Strasbourg, certains se devaient d'aider les suivants qui arrivaient, démunis comme eux au premier jour.

Ils décrivaient le jeu de piste infernal, du SSAE à la Cimade, de la Préfecture à la rue de la Nuée Bleue, du Secours catholique au Bureau d'aide Sociale, du cercle Bernanos à un hypothétique lieu d'apprentissage du français. Tourner en rond de la place de la République à la rue Gutenberg, en passant par l'Esplanade et l'Avenue de la Forêt noire, et recommencer le lendemain, et le jour suivant. Rajouter parfois des étapes à l'hôpital, à la gare, au tribunal, au pont de Kehl, errer en terre inconnue sans l'avoir choisi, ni préparé.

En ce temps-là, où des relents de culpabilité traînaient encore dans ma culture – l'avantage des années qui passent et des cheveux qui blanchissent c'est que ce sentiment fond comme beurre au soleil, une bonne chose ! - je me disais, moi qui travaillais pour la Cimade fondée une quarantaine d'années auparavant pour accueillir les évacués d'Alsace –Lorraine, je me récitais les vers de Virgile : « Nous fuyons notre pays, et toi tranquillou dans les sous-bois tu chantonnes le nom de ta chérie... » Accueillir ce n'est pas aimer, ce n'est pas être d'accord avec l'arrivant, ce n'est rien d'autre que mettre le couvert pour le voyageur et s'asseoir un instant avec lui, à l'abri d'une case, commensalité socle minimum de notre humanité.

Mais revenons à table au bistrot à la Krutenau, ne laissons pas refroidir le plat du jour : nous étions donc plusieurs à ouvrir la porte, certains d'entre nous étaient « portiers » payés pour ouvrir ces portes, d'autres les ouvraient « juste comme ça ».

Parfois il est bon d'être un peu rationnel. Pourquoi s'épuiser chacune et chacun dans son coin à recevoir ces mêmes demandeurs d'asile, qui eux usent leurs semelles à tourner en rond ?

Et nous en arrivons au **Collectif**, cette première lettre du nom CASAS, celle du Commencement ; Rémi Blondé au Secours Catholique, Monsieur Deiber au Bureau d'Aide sociale, Marie-Madeleine Barth et Alice Chavannes au SSAE, Claire Matteotti à l'église Orthodoxe, Michel Bombola, Marc Schwyer d'Amnesty, Lazlo réfugié hongrois, Mery Hachemizadeh au Clapest ainsi qu'Ali son mari, Mehmet Mogultay et Ali Basaran, - la moitié des fondateurs de CASAS connaissaient l'exil dans leur propre chair ou dans celle de leurs parents-, les objecteurs de conscience et les stagiaires qui formaient l'équipe active de la Cimade de Strasbourg, ainsi que d'autres qui à titre personnel s'engageaient dans leur travail au sein des institutions publiques, laïques et ecclésiastiques, ont analysé la situation et décidé de se mettre ensemble pour ouvrir un lieu le plus accueillant et le plus efficace possible pour ceux qui demandaient l'asile, et avaient légalement des chances de l'obtenir. Quant aux autres,

les demandeurs « inopinés » (cette dénomination quarante ans plus tard me reste encore en travers de la gorge...), nous avons fait le choix de ne pas les orienter vers CASAS, pour ne pas user par accumulation d'échecs tous ces bénévoles qui faisaient tout le travail : il n'y avait aucun salarié au départ. Concrètement et techniquement, la création de l'association **CASAS** repose sur deux personnes. Déborah Kapp était apprentie pasteur en stage à la Cimade, Annelise Ponta y était apprentie assistante sociale.



Ces deux jeunes filles, aujourd'hui des dames respectables, ont eu comme tâche d'utiliser leur stage pour créer de A à Z l'association CASAS, ce qu'elles ont fait

Je crois, avec un brin de fierté, que ce fut pour elles et pour nous tous « un bon stage ».

Quand Michel Hoeffel m'a proposé comme local la maison du quai Saint Nicolas que je connaissais depuis l'enfance, et dont j'aimais depuis si longtemps l'escalier de bois qui chantait et craquait sous nos pas, je savais exactement à quelle marche ...

Nous avons pu matérialiser notre projet, et... Voilà !

Cette maison a par la suite pris le nom de Georges **CASALI**S, à qui j'associerais volontiers celui de son épouse Dorothée, qui s'est faite l'écho de notre projet à la Cimade à Paris, ce qui a consolidé l'appui essentiel dont nous avons bénéficié.

Merci à Casas 2024 de m'avoir invitée
à ce petit instant de retour sur l'histoire »

Eva Faerber

Extrait de Voix de Traverses n°54

CASAS et nous

Christine : Je milite à l'ASTU depuis près de quatre décennies et j'en suis la présidente depuis 2012. L'association a une longue histoire avec CASAS.

CASAS fait partie du paysage strasbourgeois, c'est un réflexe dès lors qu'on croise la route de personnes ayant fui leur pays. CASAS c'est de la compétence, de l'humain, de la rigueur et des valeurs proches des nôtres. Pour une association comme la nôtre c'est un partenariat essentiel. Il s'y trouve des personnes engagées, autour d'un projet, dans une aventure solidaire. C'est une association militante qui a sans cesse dû batailler pour continuer à agir. C'est un lieu où nous avons envoyé de nombreuses personnes très proches, confiants dans l'accompagnement dont elles allaient bénéficier.

Lors de la fête pour les 40 ans de CASAS, l'ASTU a tout naturellement voulu être présente. Et nous avons cuisiné avec plaisir et offert un buffet aux couleurs et aux saveurs de l'amitié et de la solidarité. Lors de cette journée j'ai particulièrement aimé les témoignages des différentes personnes. Casas c'est des histoires et des rencontres. Eva a été citée à plusieurs reprises.

Eva est aussi une personne clé dans ma vie car c'est par elle que j'ai pu rencontrer Anne-Lise et Mehmet. Et c'est grâce à Mehmet, que j'ai rencontré l'homme de ma vie. Il a obtenu l'asile en France en 1985. Dès le début de notre rencontre, il me parlait de CASAS, car c'est une association qu'il a fréquentée dès ses premiers temps à Strasbourg. **Haydar** : Je suis arrivé en France en été 1985 et j'ai été hébergé par mon ami Ali Basaran. Comme je ne parlais pas un mot de français, il était difficile de trouver du travail. Pour y accéder, il fallait que j'apprenne le français. Apprendre cette langue était essentiel mais pas uniquement concernant la question de la recherche d'un emploi. Car la langue permet les échanges, les rencontres, elle permet d'accéder aux informations, aux débats. Je ne voulais pas être relégué à cause de cela.

Ali me disait que CASAS allait certainement mettre en place des cours de français pour les demandeurs d'asile en octobre ou en novembre. Mais attendre jusque là me paraissait très long. Finalement les cours ont commencé. Ali me montre où se trouve CASAS, au quai Saint Nicolas. Les premiers jours, on était nombreux, il y avait des gens venus de partout dans le monde : de l'Iran, de l'Afghanistan, du Chili, du Sri Lanka. Le groupe des Afghans était très dynamique et motivé. Cela me convenait très bien pour aller vite. Par la suite, il y a eu toujours de nouvelles arrivées et d'autres qui arrêtaient le cours. Nos professeures s'appelaient Jacqueline et Annie. Je percevais parfois la complexité de leur métier, avec toutes ces aller-venues, avec la volonté pour certains d'aller vite, avec des explications différenciées en fonction des langues d'origine. Elles étaient patientes et motivées.

On le voyait dans leurs yeux lorsqu'elles avaient fait comprendre quelque chose. Le plaisir d'apprendre le français venait au fur et à mesure que je commençais à me débrouiller un peu.

CASAS au-delà du fait que j'y ai appris le français, m'a fait aimer cette langue et j'ai une pensée émue pour Jacqueline et Annie.

Par la suite il a fallu travailler et j'ai moins fréquenté les cours.

Casas était aussi le lieu où je pouvais poser toutes les questions concernant les démarches de demande de réfugié.

Peu de temps après mon arrivée, je me suis retrouvé à l'ASTTU, bénévolement, je n'avais toujours pas de travail et j'avais du temps. A cette époque, j'ai orienté les nouveaux solliciteurs d'asile vers Casas. En septembre 1988, j'ai été embauché sur le premier poste de salarié de l'ASTTU. A l'époque, l'ASTTU travaillait surtout avec des turcophones. Les accompagnements concernaient alors beaucoup les demandeurs d'asile. Je les accompagnais à CASAS, où je traduais et aidais à structurer leur récit.

Il s'est développé un partenariat important entre les deux associations. Ce que j'y ai toujours apprécié, c'est la qualité de l'accueil, le fait qu'on considère les personnes dans la singularité de leur parcours. On y est considéré en tant qu'être humain. Vivre l'exil en France, même après avoir obtenu l'asile, n'est pas simple. Au-delà du fait d'avoir quitté une terre et des repères, il faut recommencer quelque chose, faire ses preuves et tenir. Instituteur dans mon pays d'origine, j'ai d'abord été ouvrier en France. Le fait d'avoir pu échapper à cette assignation, je le dois aussi à mes amis, et à ces personnes rencontrées dans les associations d'accueil des réfugiés. Casas en cela, tout comme le SSAE, font partie de ces lieux.

Christine Panzer/Haydar Kaybaki Novembre 2024

Extrait de Voix de Traverses n°55



"Les éclaireurs", un film de Simone Fluhr et Daniel Coche datant de 2011, a tourné dans toute la France lors de sa parution. Il retrace des moments de la vie de CASAS qui était alors abrité dans la fameuse "maison jaune". A l'occasion des 40 ans de CASAS, il sera exceptionnellement reprogrammé au cinéma Star St Exupéry le mardi 14 mai à 20h.

*Si vous voulez le découvrir ou le revoir, c'est une occasion unique, à ne pas manquer !



Les moyens de nos actions

L'équipe

En deux mots...

En 2024, **8 permanents salariés** (représentant 4,7 ETP), aux rôles et compétences complémentaires (une directrice, une coordinatrice de l'accueil, deux juristes, un interprète en langues russe et géorgienne et trois chargées de projet), ont collaboré avec, formé et coordonné le travail de **stagiaires et de nombreux bénévoles** :

- accueillants et accompagnateurs aidant aux démarches administratives,
- interprètes et traducteurs pour une trentaine de langues,
- formateurs, animateurs...

Cette très vaste équipe compte aussi des administrateurs bénévoles qui, au sein du Conseil d'Administration, prennent les directions et décisions nécessaires à une gouvernance de qualité et une saine gestion de l'association, ainsi qu'au bon déroulement de ses actions.

En 2024, les mouvements dans l'équipe salariée ont concerné la coordination de deux projets.

Clara Castelnovo a coordonné le projet d'hébergement citoyen jusqu'à l'été, puis a passé le relais à Julia Guarino, toujours dans le cadre d'un mi-temps.

Par ailleurs, Méline Mbone, qui avait précédemment réalisé un stage à CASAS, a été embauchée à temps partiel début juin pour coordonner le projet Départs et d'autres autour du livre.

Le suivi du travail d'accueil et d'accompagnement a été principalement réalisé lors des réunions hebdomadaires d'équipe, toujours organisées le mardi en début d'après-midi, et qui réunissent les salariés, les stagiaires et les bénévoles disponibles qui le souhaitent.

Concernant les cours de FLE, des réunions avec la directrice et la vice-présidente Viviane Risch qui vient en appui à cette action ont ponctué l'année scolaire, toutes les six semaines environ, pour préparer les nouvelles sessions, suivre l'évolution du travail avec chaque groupe, intégrer de nouveaux apprenants.

Les coordinateurs des temps d'animation du mercredi et du vendredi et la directrice ont également échangé régulièrement pour évoquer la suite des propositions, les besoins de renfort au niveau des équipes d'animation, la construction du projet de sortie d'été au Parc de Sainte-Croix avec un financement particulier (lancement d'une cagnotte dédiée en ligne).

Des rencontres et échanges réguliers ont aussi eu lieu tout au long de l'année, entre la directrice et la coordinatrice, ou avec l'ensemble des salariés.

Chaque année, les salariés sont invités à l'une des réunions mensuelles du Conseil d'Administration, pour faire le point sur le déroulement de l'année qui vient de s'achever, les conditions de travail, le contenu des tâches, les évolutions et les difficultés rencontrées... En 2024, elle a eu lieu le 16 janvier.



Comme précédemment, des étudiants ont rejoint notre équipe dans le cadre de stages tout au long de 2024, et ont été tout particulièrement nombreux de début mars à fin août.

La participation des intervenants bénévoles et des stagiaires au travail de CASAS, un peu en retrait par rapport à celle enregistrée l'an passé, est estimée à **20,30 ETP**, contre 22,19 ETP en 2023 ; cet apport est valorisé à la hauteur de **722 836 euros** dans notre bilan.

NB : cinq étudiants ont effectué tout ou partie d'un stage long gratifié à CASAS en 2024, mais le montant de la gratification (4,35 euros par heure) fait que leur intervention s'apparente plus à un travail bénévole qu'à un travail salarié (ceci d'autant plus que d'autres stagiaires en stage long et non gratifiés par CASAS, car indemnisés par Pôle Emploi, voient leur temps de travail comptabilisé dans le bénévolat).

Précisions :

- **Accueil, sorties et animations diverses (mercredis familles, ateliers beauté, dessin/peinture, écriture/traduction/illustration et yoga, rencontres du vendredi) et accompagnement juridique :** en 2024, **plus de 80 personnes** (sans compter les interprètes, voir ci-dessous) ont contribué à titre bénévole à ces différentes actions, offrant l'équivalent de **11,61 postes à temps plein** se déclinant comme suite : **4,18 ETP** pour l'accueil et le courrier, **5,28 ETP** pour l'accompagnement administratif et juridique, **2,15 ETP** pour l'animation du moment familles du mercredi et des rencontres du vendredi pour personnes isolées, les préparatifs et participations aux fêtes, les sorties et les différents ateliers.
- **Interprétariat et traduction :** CASAS dispose d'un réseau de 155 interprètes et/ou traducteurs dans 34 langues ; en 2024 nous avons fait appel à **46 d'entre eux pour intervenir dans 22 langues différentes**, essentiellement pour l'accompagnement au recours, et à **une quinzaine d'entre eux** pour les permanences et les ateliers du projet Départs et d'autres; on évalue au total leur volume de travail à **3,72 ETP**.
- **Les cours de français** collectifs et le soutien individuel réalisés cette année ont reposé sur l'engagement de **41 formateurs**, dont le volume de travail est évalué à **3,33 ETP**.

- En 2024, la **transmission** des relevés bancaires et pièces justificatives scannés au cabinet comptable Marx/Fleury auquel CASAS a confié la saisie et la présentation de ses comptes cette année encore, ajouté à celui de **saisie informatique** des dons, nombreux, d'édition et d'envoi des **reçus fiscaux** et des courriers de remerciement, et les tâches **d'actualisation du fichier** ont été réalisés bénévolement, principalement par Jean-Pierre; il a également finalisé un beau **diaporama** animé qui a été présenté à la fête du 13 avril 2024 et à l'Assemblée générale de CASAS en mai 2024 ; **l'actualisation du site, de la page Facebook, et la transmission des éléments statistiques** par ailleurs, et, concernant Voix de Traverses, la **rédaction des articles**, la **conception des maquettes** et la **préparation des envois en nombre** ont aussi mobilisé plusieurs personnes: **0,44 ETP (6 personnes ré-férentes et 3 à 6 personnes ponctuellement)**

Le Conseil d'Administration de CASAS, qui compte à ce jour **15 membres**, auxquels s'ajoutent **deux invités permanents**, s'est réuni 10 fois en 2024 et a beaucoup échangé par mail ; le Bureau s'est par ailleurs réuni pour préparer chaque séance, sauf exception.

Outre ces réunions en interne, les membres du CA ont participé à diverses rencontres avec des associations partenaires, notamment autour de la question du bail, et ont assuré une grande partie des animations extérieures, diverses tâches liées à la recherche d'anciens documents et à leur numérisation, ainsi que l'organisation des fêtes liées au 40ème anniversaire de CASAS. Le volume de travail global des membres du Conseil est de ce fait estimé à **1,20 ETP** cette année.



En 2024, notre équipe compte donc plus de 300 personnes bénévoles et/ou stagiaires, dont **environ 220** ont été sollicitées à un ou à plusieurs titres pour permettre à CASAS de répondre aux demandes présentées cette année.

Comme chaque année, nous nous devons de préciser que ce très important volume de travail offert n'inclut pas tout, faute de pouvoir le mesurer précisément : le temps consacré à leurs hôtes par les **22 personnes qui ont hébergé** des demandeurs d'asile chez elles cette année, le temps des trajets des bénévoles (ni leur coût, qui ne fait sauf exception pas l'objet de reçus fiscaux par abandon de créance, faute de nous être signalé par les intéressés), le temps consacré à se renseigner, à acheter et transporter du matériel...

La formation

En deux mots...

La formation est essentielle à un travail de qualité, en particulier à CASAS, où les intervenants nouveaux sont nombreux et doivent acquérir les mêmes connaissances de base que les autres membres de l'équipe, où la donne, juridique notamment, évolue sans cesse, obligeant à une constante actualisation de nos outils. A CASAS, nous disposons à la fois de documents et de ressources en interne ou dans un proche réseau partenarial, et d'un budget pour des formations externes complémentaires.

Pour les formateurs de FLE: nous avons continué de relayer à tous les formateurs les offres de formation diffusées par le GIP-FCIP, et la présentation de nouveaux outils et lieux ressource dans le domaine du FLE/FLI et dans celui de l'alphabétisation. Outre l'invitation à participer aux réunions d'équipe et les nombreux échanges par mail et téléphone pour répondre aux questions et donner des précisions complémentaires, chaque nouveau formateur qui nous rejoint se voit proposer la possibilité d'observer le travail réalisé et de rencontrer des formateurs qui assurent déjà des cours.

En ce qui concerne les animateurs: la coordinatrice bénévole des moments de rencontre conviviaux et la directrice diffusent régulièrement les informations et propositions de formation de Tôt ou T'Art ou d'autres organismes. Comme les formateurs FLE, les nouvelles personnes souhaitant s'engager dans l'animation sont aussi invitées à assister à des rencontres sur place et/ou à des sorties dans un premier temps.

Concernant les accompagnateurs au recours et les interprètes, en interne :

- comme nous l'avons décrit plus haut, les réunions hebdomadaires d'équipe du mardi après-midi donnent l'occasion et le temps d'échanger régulièrement sur toutes les questions rencontrées et de prendre des décisions collectivement ;
- la rencontre d'associations partenaires élargit encore le débat et la connaissance du réseau au sein duquel CASAS travaille
- les nouveaux accompagnateurs et interprètes se forment aussi en observant des entretiens juridiques et en participant aux cinq demi-journées de formation interne sur la procédure d'asile régulièrement organisées, au même titre que les nouveaux stagiaires
- nous avons aussi pu diffuser à toute l'équipe la possibilité offerte par Forum Réfugiés d'accéder à deux conférences/partage en ligne, l'une sur la situation au Bangladesh, et l'autre sur les parcours migratoires des femmes nigérianes victimes de traite en Europe.

Une journée de formation commandée au Foyer Notre Dame sur le thème « géopolitique et demande d'asile : la Russie et l'Arménie » s'est déroulée à CASAS le 4 juin 2024 au bénéfice d'une quinzaine de participants.

Nous n'avons pas pu organiser de nouveau séjour pour aller assister aux audiences de la CNDA en raison de l'organisation des Jeux Olympiques à Paris, mais plusieurs personnes de l'équipe se sont inscrites à la Journée Portes Ouvertes de l'OFPPA le 16 octobre.

Une réunion a par ailleurs été organisée à CASAS mi-novembre avec divers avocats pour évoquer les effets de la Loi Darmanin, dont la possibilité d'aller prochainement assister à des audiences de la CNDA à Nancy.

Groupe de parole : tout au long de l'année, Georges Federmann a poursuivi son accompagnement de CASAS en animant chaque mois un temps de réflexion et d'échange sur notre pratique pour notre équipe. Merci Georges!

Les appuis financiers

En deux mots...

Les moyens financiers dont nous disposons sont essentiellement composés de subventions publiques et privées, de mécénat et de dons. Depuis l'arrêt du soutien spécifique de l'Etat à CASAS pour son travail d'accompagnement aux dossiers, la Ville de Strasbourg a renforcé son appui à notre association, ainsi que d'autres municipalités, et de nombreux donateurs.

Fin 2023, en très grande difficulté financière malgré le déploiement de nombreux efforts pour trouver des fonds complémentaires, nous avons lancé dans l'urgence un appel à l'aide, relayé par plusieurs médias, qui a heureusement été entendu. Grâce à un apport de dons très important, nous avons pu non seulement terminer 2023 pratiquement à l'équilibre, mais aussi réaliser en 2024 tous les projets que nous avions prévus.

En 2024, la Ville de Strasbourg et l'Eurométropole ont accordé un très important soutien à nos différentes actions, dont le projet Départs et d'autres dans le cadre de Strasbourg Capitale mondiale du livre.

Les villes de Bischheim, Dambach la Ville, Illkirch-Graffenstaden, Mundolsheim, Ostwald, Saverne, Schiltigheim et Stutzheim-Offenheim ont aussi renouvelé leur appui à l'ensemble de nos actions cette année, ainsi que le FDVA (Fonds pour le Développement de la Vie Associative) et la Collectivité Européenne d'Alsace.

Le Fonds de dotation Barreau de Paris Solidarité et l'Ordre des Avocats du Barreau de Strasbourg ont soutenu un projet spécifique d'accès aux droits, et le Fonds de dotation KS groupe, la coordination de nos projets et la poursuite de notre action d'hébergement citoyen.

Le Chapitre Saint-Thomas a contribué à l'action d'enseignement du français.

L'UEPAL (Entraide et Solidarité protestantes), la Fondation ACAT pour la dignité humaine et la Fondation du Protestantisme ont soutenu nos projets d'accompagnement, et l'Action Chrétienne en Orient (ACO) nous a renouvelé son appui à l'accueil et l'aide aux demandeurs d'asile d'origine arménienne.

Terre Sans Frontière, l'association caritative anglicane de Strasbourg, l'association Haut Parleurs ! et de nombreux donateurs et membres adhérents de CASAS, personnes individuelles, groupes, associations ou paroisses/communautés, ont très généreusement soutenu l'ensemble de nos actions.

Les bénéficiaires de notre accompagnement juridique ont versé une contribution quand cela était possible (c'est-à-dire dans le cas où ils percevaient l'ADA, mais très nombreuses sont les personnes accompagnées qui ne disposent d'aucune ressource).

Le CSP a cette année encore pris en charge une grande part des dépenses d'abonnement badgéo de CASAS, et CARITAS nous a aidés à faire face à d'autres dépenses d'aide matérielle, notamment pour les frais de déplacement des demandeurs sans ressource convoqués à la CNDA.

La Chiesa Valdese soutient sur douze mois un projet d'aide alimentaire initié en septembre 2024.

L'association Tôt ou T'Art donne à notre association les moyens de proposer à de nombreuses personnes et familles la possibilité d'assister à des spectacles variés.

A chacun nous voulons dire notre reconnaissance et celle de toutes les personnes bénéficiaires de nos différentes actions.

Les locaux de CASAS et leur équipement

En deux mots...

Nos locaux se prêtent bien à l'accueil. Un grand espace sous une verrière abrite un coin enfant tout en couleurs et en peluches, plusieurs ordinateurs, et divers endroits où des tables peuvent être déplacées en fonction des besoins du moment : réunion nombreuse, entretien individuel, travail en équipe pour le tri du courrier ou l'archivage de dossiers...

Un bureau avec trois postes de travail supplémentaires, des sanitaires et une petite cuisine équipée, où peuvent aussi se dérouler des entretiens plus confidentiels et les rendez-vous téléphoniques avec les avocats, complètent l'ensemble, avec la possibilité d'une pause dans une petite cour intérieure partagée avec nos collègues du CSP quand la météo le permet.

De nombreux échanges informels et l'organisation de trois rencontres ont permis de faire le point au fil de l'année avec les autres associations de la Maison, pour une bonne coordination de nos occupations de salle et de nos interventions respectives à la porte pour assurer à tour de rôle l'accueil global du public et son orientation.



Suite au départ de Lee-Ann qui avait pris la suite d'Eléana en qualité d'agente d'accueil, nous avons rencontré Juliette, embauchée après l'été sur ce poste, et pu détailler notre fonctionnement avec elle.

Des aides en nature

En deux mots...

Dans les comptes de notre association, diverses aides en nature sont évaluées, outre le travail bénévole chiffré plus haut : les abonnements CTS pris en charge par le Centre Social Protestant, des achats d'ingrédients pour les goûters, de matériel pour les ateliers et les animations au remboursement desquels certains intervenants renoncent, ou d'autres dons encore par abandon de créance, des offres de mise à disposition de lieux d'hébergement ou de salles pour y tenir des cours de français ou d'autres réunions...

Ces aides sont estimées cette année à plus de **49 000 euros**!

D'autres choses par contre ne peuvent être comptabilisées pour s'inscrire dans un montant : Le magnifique buffet offert à CASAS par l'ASTU pour la fête du 13 avril, le gâteau d'anniversaire de CASAS réalisé par Ilhama et Anar et l'animation des fêtes en musique et chansons, les multiples contributions aux buffets de la fête de début d'année et de l'Assemblée Générale, mais aussi aux rencontres d'équipe et aux temps de formation, les remplacements de cours assurés dans l'urgence entre formateurs.... Merci à tous pour tous ces gestes d'amitié et de soutien, si précieux !

Un grand merci également aux personnes ayant participé à l'œuvre collective qui illustre la page de garde !

Conclusion

J'espère que cette soixantaine de pages de rapport d'activité (merci à Pascale pour cette compilation toujours complexe et à l'ensemble des contributeurs) vous a convaincus que, malgré un environnement toujours plus difficile, nous parvenons, coûte que coûte, à assurer notre objectif : accueillir et accompagner des personnes qui ont dû fuir leur pays d'origine pour échapper dans l'urgence à des situations traumatisantes, et qui, après un parcours d'exil au cours duquel elles ont été soumises pour la plupart à d'autres atrocités, sont confrontées une fois chez nous à des conditions de vie indignes.

Malheureusement, dans le proche futur, le déploiement de la mise en œuvre du Pacte Européen sur la Migration et l'Asile ne laisse pas présager une quelconque amélioration des politiques d'accueil de la part des États, tant cet accord est le reflet d'un repli sur soi sous le prétexte fallacieux de la nécessité de maîtriser une « invasion » incontrôlée.

Mais je sais aussi pouvoir compter sur vous tous, financeurs, donateurs, salariés et bénévoles, sans qui rien ne serait possible, pour relever ce défi : alors, oui, assurément, nous continuerons à agir pour la reconnaissance des droits des demandeurs d'asile qui frappent à notre porte.

Daniel Mathiot, Président

Annexes

Sigles

Article : **CASAS, 40 ans au service des demandeurs d’asile**

en lien avec la vidéo du reportage de France 3 Alsace (Rund Um)

visible dès jeudi 11 avril 2024 sur le site Internet de France 3 Alsace à cette adresse :

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/culture/culture-regionale/culture-alsacienne/rund-um>

Article : **La recrudescence de la demande d’asile tchétchène : une conséquence inattendue de la guerre en Ukraine**

Témoignages et informations diffusées dans le cadre du Cercle de Silence

Sigles

ADA	Allocation pour Demandeur d'Asile
AFASE	Aide financière de l'Aide Sociale à l'Enfance
AFND	Association Foyer Notre Dame
CADA	Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile
CAFOC	Centre Académique de Formation Continue
CASAM	Collectif d'Accueil des Solliciteurs d'Asile en Moselle
CEDH	Cour Européenne des Droits de l'Homme
CIMADE	Comité Inter-Mouvements Auprès des Évacués
CMA	Conditions Matérielles d'Accueil
CMU	Couverture Médicale Universelle, aujourd'hui PUMA
CNDA	Cour Nationale du Droit d'Asile
CSP	Centre Social Protestant
CTS	Compagnie des Transports Strasbourgeois
CUEJ	Centre Universitaire d'enseignement du journalisme
ERAGE	Ecole Régionale des Avocats du Grand Est
ESEIS	Ecole Supérieure Européenne de l'Intervention Sociale (précédemment ESTES)
ERP	Etablissement Recevant du Public
ETP	Equivalent Temps Plein
FLE	FLI Français Langue Étrangère
	Français Langue d'Intégration
HCR	Haut-Commissariat aux Réfugiés
HEAR	Haute Ecole des Arts du Rhin
OFII	Office Français de l'Immigration et de l'Intégration
OFPRA	Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides
OQTF	Obligation à Quitter le Territoire Français
SEMIS	Société Evangélique Mission Intérieure Strasbourg
SPADA	Structure du Premier Accueil des Demandeurs d'Asile

Casas, 40 ans au service des demandeurs d'asile

durée de la vidéo : 00h04mn30s



Accueillir des personnes qui ont fui leur pays où elles étaient en danger. C'est la raison d'être de l'association Casas depuis quarante ans. Au fil des ans, certaines de ses actions ont évolué, mais l'esprit profondément humain de l'association reste inchangé.

Martine Dumoulin, bénévole à Casas, reçoit pour la deuxième fois une jeune femme originaire d'un pays de l'Est, venue chercher refuge en France. Les deux heures d'entretien se déroulent avec l'aide d'une interprète.

"Je m'occupe d'hommes, de femmes et d'enfants qui ont fait une première demande d'asile à l'OFPRA (Office français pour la protection des réfugiés et apatrides) et ont eu une réponse négative explique Martine Dumoulin. Alors ils peuvent faire un recours, c'est-à-dire raconter à nouveau leur histoire, mais devant un tribunal, la CNDA (cour nationale du droit d'asile)."

Ce dossier à destination de la CNDA doit être encore plus étoffé que celui refusé par l'OFPRA, mieux argumenté, avec de nouveaux éléments, de nouvelles preuves. Raison pour laquelle Martine Dumoulin pose sans cesse des questions pointues, et insiste. Car les généralités ne suffisent pas. *"C'est ça, mon travail, précise-t-elle. Je vois la personne trois à quatre fois, et je la questionne, parfois avec des questions très précises. Mais c'est pour l'aider, pas la heurter. Même si parfois, cela fait remonter de très mauvais souvenirs."*

En effet, lors de ces entretiens, les récits entendus sont souvent très durs : torture, mort violente de proches, viol... Et nécessitent infiniment d'écoute, de tact et d'empathie. Des récits qu'ensuite, Martine Dumoulin met par écrit, en bon français, avant de les envoyer à l'avocat qui le transmettra à la CNDA.

Les bénévoles de Casas effectuent ce genre de travail depuis quarante ans. Les premières décennies, ils s'occupaient aussi des dossiers des personnes "primo-arrivantes", qui faisaient leur première demande à l'OFPRA.

40 ans d'évolutions

Depuis sa création, en 1984, l'association a connu maints changements. L'un, et non des moindres, a été son déménagement en 2016, depuis ses locaux minuscules mais chaleureux du 13 quai St-Nicolas, vers la Maison de la solidarité sise au 2 rue Brûlée, à deux pas de la cathédrale.

"Des évolutions, il y en a eu beaucoup, confirme la directrice, Pascale Adam, présente depuis plus de trente ans. Il y a eu une vingtaine de nouvelles lois, des personnes de toutes les nationalités sont arrivées en fonction des conflits et des problèmes politiques dans le monde."

La nationalité des personnes venues frapper à la porte de Casas a toujours correspondu aux "points noirs" du globe, aux zones où la paix, la liberté et la justice étaient devenues de vains mots.

A la fin des années 1980, Casas a accueilli des Roumains qui fuyaient Causescu. Dans les années 1990, c'étaient des Rwandais, des Algériens, des ressortissants de pays de l'ex-Yougoslavie, ainsi que des Nigériens, des Bengladais, des Pakistanais, des Sri Lankais...

Actuellement, les demandeurs sont principalement Géorgiens et Afghans. Ou originaires d'Afrique Noire : Guinée, Côte d'Ivoire, ou RDC (République démocratique du Congo). *"Il y a aussi pas mal de Russes, qui risquent la conscription depuis le début de la guerre en Ukraine, souligne Pascale Adam. L'évolution peut sembler lente d'une année à l'autre, mais à l'échelle de quarante ans, on voit que ça a complètement changé."*

"Nos besoins d'interprétariat ont donc changé aussi. Il y a quelques années, avant la prise de pouvoir en Afghanistan par les talibans, on avait rarement besoin d'un interprète en pashto ou en dari. Maintenant, c'est tous les jours."

L'hébergement, un souci constant

Pourtant, malgré ces changements constants, la directrice de l'association est frappée par *"la fidélité de Casas à ses objectifs de départ. Il y a 40 ans, on était déjà sur cette même ligne : venir en aide aux demandeurs d'asile qui ne sont pas pris en charge par l'Etat."*

Car l'Etat est officiellement responsable de l'hébergement et de la nourriture des personnes venues demander l'asile en France, en attendant qu'elles obtiennent – ou non – le statut de réfugiés. Car durant ce temps d'attente, elles n'ont pas le droit de travailler. Mais les places d'hébergement proposées, en CADA (centre d'accueil pour demandeurs d'asile), ont toujours été largement insuffisantes face aux besoins réels. Et ceux qui n'ont pas la chance d'en bénéficier vivent souvent dans une très grande précarité, alors même que leur demande, tout à fait légale, est en cours.

En 40 ans, Casas a donc régulièrement interpellé les pouvoirs publics, participé à des manifestations, soutenu des actions devant la préfecture, pour demander la mise à l'abri des personnes qui en avaient le droit, parfois des familles entières avec des très jeunes enfants. Actuellement, l'association développe l'idée d'un "hébergement citoyen", avec des personnes acceptant d'offrir un toit, *"pour un certain temps"* et de manière encadrée, à des personnes *"qui dorment dans des voitures, sous tente, ou dehors."*

Des cours de français

Rapidement après sa création, l'association a lancé des cours de français et d'intégration à la vie en France. Un enseignement également assuré par des bénévoles, nombreux, que le contact avec ces élèves de tous âges et d'origines si diverses enrichit profondément.

"Je me demande comment ils font, s'exclamait en 2019 l'une de ces enseignantes, Brigitte Ammel, au micro de France 3 Alsace, admirative devant la régularité et la ténacité de son groupe d'élèves. "Ils dorment souvent dehors. Et dans leur pays, certains étaient médecins, ou avocats. Et maintenant, ils ne sont plus rien."

"Ils ont diverses religions et divers modes de vie, renchérit son collègue Jean-Philippe Platt, rentré dans l'association plus récemment. Il faut s'intéresser à ce qu'ils souhaitent, à la manière dont ils s'adaptent. Et si on peut les aider en leur apprenant le français, à le lire et à remplir des formulaires, on se sent un peu utile. Car la langue, c'est aussi la culture, française, et alsacienne."

"Ici, pour moi, c'est très bien. Et le professeur a beaucoup de patience, il est très gentil pour nous" sourit Leïla Ismailova, une jeune femme originaire d'Azerbaïdjan.

"C'est difficile, reconnaît Gladiola Mati, venue d'Albanie avec sa famille. "Mais c'est bien pour nous. Nous sommes ici depuis 18 mois, et très contents d'apprendre le français." D'ailleurs, elle est particulièrement fière de son fils, scolarisé dans un collège, "qui parle déjà quatre langues."

Plus de 200 bénévoles de tous âges

L'association fonctionne avec six salariés, dont trois à mi-temps. Et avec, en moyenne, 200 à 250 bénévoles, certains présents deux heures par semaine, d'autres bien davantage. Leur travail cumulé correspond à celui d'une vingtaine de salariés à plein temps.

En outre, depuis des temps immémoriaux, Casas accueille aussi chaque année plusieurs dizaines d'étudiants stagiaires, principalement avec une formation en Droit, en FLE (français langues étrangères) ou en traduction-interprétariat. Des jeunes généralement très motivés qui, après quelques jours ou semaines d'observation, mettent largement la main à la pâte.

"Je travaille sur l'immigration dans l'Union européenne, et je voulais vraiment mettre mes compétences à disposition", explique Antonin Ruffin, étudiant de Master 2 en Droit européen, qui vient d'arriver pour deux mois. "Beaucoup de personnes qui ont fait des stages ici nous ont dit que c'est une super expérience, très formatrice. L'information passe de promo en promo, on se dit tous : 'Si vous cherchez un stage, Casas c'est vraiment bien.'"

Un petit surplus d'humanité

Cependant, hormis les aspects légaux, juridiques et linguistiques, ce sont les expériences humaines que ces bénévoles jeunes, ou moins jeunes, apprécient tant. Car au fil des ans, et malgré des moyens toujours très réduits, l'association a aussi su inventer et développer des moments conviviaux. Pour *"nourrir autre chose en eux qu'une simple réponse matérielle liée à leur précarité et aux besoins de*

manger, dormir et se vêtir, explique Pascale Adam. Ces personnes ont aussi des idées, des rêves, des choses qu'elles aiment, ou n'aiment pas. Et c'est très important de partager ça, et de continuer à nourrir aussi cette partie-là."

Des bénévoles leur proposent donc des balades, des visites au musée, à la cathédrale, à la mosquée, des sorties au cinéma. Un atelier de peinture le lundi, un "moment beauté" avec coupe de cheveux et brushing, et du yoga, le mardi, et un temps de rencontre pour les personnes isolées le vendredi.

"On souhaite que ces personnes comprennent qu'on les accepte telles qu'elles sont, lance Brigitte Ammel, qui organise depuis quelques années des après-midis parents-enfants le mercredi. Qu'elles puissent vivre un bon moment avec des Français comme nous, et se sentent ici chez elles. Car on s'appelle Casas."

Et Casas, c'est "maisons" en espagnol et en portugais. Un lieu simplement chaleureux, accueillant, pour ceux qui n'ont plus de patrie.

Mais actuellement, l'association se trouve dans une passe extrêmement difficile, puisque des subventions attendues ne lui ont pas été accordées. Pour la soutenir, il est possible de lui faire un don [sur son site](#).

* * *

La recrudescence de la demande d'asile tchéchène : une conséquence inattendue de la guerre en Ukraine par Christiane (Extrait de Voix de Traverses n°55)

Si nous n'avons pas reçu de ressortissants ukrainiens, dont la demande relève de la protection temporaire dans un cadre établi par l'Union Européenne, la guerre en Ukraine a impacté notre travail par une augmentation de la demande d'asile russe, bien que nous n'ayons à notre niveau vu que très peu d'arrivées de citoyens de Russie se définissant comme opposants politiques et dissidents.

Nous avons par contre été témoins d'une nouvelle sorte de demande d'asile, formulée par de jeunes hommes de Fédération de Russie, en particulier tchéchènes, avec une importante augmentation des réexamens. En effet, des membres de familles tchéchènes, en France depuis plusieurs années, et déboutés du droit d'asile, entreprennent des démarches de réexamen au motif d'une **conscription probable** pour aller combattre en Ukraine.

Au début des années 2000, la Tchétchénie, cette petite république du Caucase faisant partie intégrante de la Fédération de Russie malgré ses velléités indépendantistes, a beaucoup fait parler d'elle en raison de la répression violente exercée par les forces russes contre son désir d'autonomie, au cours de deux guerres sanglantes qui ont provoqué le départ de milliers de personnes.

Cette situation a entraîné une forte immigration vers l'Europe et de nombreuses demandes d'asile déposées dans les pays de l'Union Européenne, en particulier en France.

Dans leur logique aléatoire et minimaliste, l'OFPRA et la CNDA ont accordé la protection à certains, et l'ont refusée à d'autres, laissant ainsi de nombreuses familles déboutées dans une situation d'irrégularité sur le territoire.

Au fil du temps, de nouvelles demandes d'asile tchéchènes ont continué à être déposées et instruites par les instances compétentes, au regard du pouvoir dictatorial et arbitraire exercé sur la Tchétchénie par son président Ramzan Kadirov, avec le soutien inconditionnel et non interventionniste de Moscou.

Aujourd'hui, c'est un motif différent qui conduit des jeunes Tchétchènes à solliciter la protection de la France, certains nouvellement entrés sur le territoire, d'autres arrivés mineurs avec leurs parents il y a plusieurs années. Ils mettent en avant la conscription forcée dont ils font l'objet, et leur refus d'aller combattre dans une guerre qui n'est pas la leur.

Plusieurs statuts de réfugié ont été accordés dans le cadre de cette demande, en particulier par la CNDA, depuis notamment la **jurisprudence du 20 juillet 2023**, qui, sans faire droit à la requête présentée, donne un cadre juridique et une orientation à la prise de décision dans ce genre d'affaires.

En posant comme établi que la Russie commet des **crimes de guerre en Ukraine**, la jurisprudence donne comme principe que tout citoyen de Russie **mobilisé doit être considéré comme réfugié** en ce qu'il serait amené (de manière hautement probable) à participer directement ou indirectement à **des actes relevant de la clause d'exclusion du bénéfice de l'asile**. Dans ce cadre, contrairement à la position générale de l'OFPRA et de la CNDA qui ne cautionnent ni l'insoumission, ni la désertion, sauf à être basées sur des motifs politiques ou de conscience personnels et explicites, le refus d'effectuer un service militaire ou d'aller combattre en tant que réserviste relève de l'asile **lorsqu'il est le seul moyen d'éviter de participer à la commission de tels actes**.

Dans ces circonstances, le risque d'être exposé à des persécutions est alors examiné au regard des dispositions de **l'article 9, paragraphe 2, sous e), de la directive 2004/83/CE du Conseil de l'Union Européenne du 29 avril 2004, (concernant les normes minimales relatives aux conditions que doivent remplir les ressortissants des pays tiers ou les apatrides pour pouvoir prétendre au statut de réfugié ou les personnes qui, pour d'autres raisons, ont besoin d'une protection internationale, et relatives au contenu de ces statuts)**, qui incluent, dans les actes considérés comme une persécution au sens de l'article 1A de la convention de Genève, « les poursuites ou sanctions pour refus d'effectuer le service militaire en cas de conflit lorsque le service militaire supposerait de commettre des crimes ou d'accomplir des actes relevant des clauses d'exclusion. »

Reprenant les dispositions précédentes, un arrêt de la Cour de Justice de l'Union Européenne (CJUE) du 26 février 2015, **en donne une interprétation complémentaire, précisant en particulier que « le refus d'effectuer le service militaire doit constituer le seul moyen permettant au demandeur du statut de réfugié d'éviter la participation aux crimes de guerre allégués, et que, en conséquence, si celui-ci s'est abstenu de recourir à une procédure visant à l'obtention du statut d'objecteur de conscience, une telle circonstance exclut toute protection au titre de l'article 9, paragraphe 2, sous e), de la directive 2004/83, à moins que ledit demandeur ne prouve qu'aucune procédure d'une telle nature ne lui aurait été disponible dans sa situation concrète. »**

La jurisprudence de la CNDA du 20 juillet 2023, reprise et complétée par la suite par plusieurs autres

décisions, lève cette dernière restriction, en mentionnant qu'en Fédération de Russie « *les réservistes mobilisés n'ont pas accès à un service civil de remplacement* » et que dans le cadre de la conscription, « *le service alternatif n'est plus garanti en période de mobilisation partielle* ». Posant en outre que « *les réfractaires à la mobilisation s'exposent à des poursuites, des sanctions pénales et autres formes de sanctions* », la CNDA retient définitivement comme éligible au statut de réfugié tout citoyen de Fédération de Russie se soustrayant à la mobilisation en vigueur.

Elle précise également la **particularité de la conscription en Tchétchénie**, qui relève souvent de **l'arbitraire** et ne respecte pas le cadre législatif de la Fédération de Russie. En particulier, on y constate un **recrutement forcé à visée punitive**, en particulier envers de jeunes hommes dont les familles sont ciblées comme opposantes, soit pour avoir pris position contre le gouvernement de Kadirov, soit pour avoir des liens avec l'étranger, **notamment pour avoir résidé en Europe**.

La mobilisation n'étant cependant pas générale, pour pouvoir bénéficier d'une protection internationale, il convient donc de justifier de la réalité de risques personnels de conscription. Ainsi « *il appartient au requérant de fournir l'ensemble des éléments pertinents permettant d'établir qu'il est effectivement appelé à servir dans les forces armées* », ou qu'il fait l'objet « *d'un recrutement forcé* ».

Ces *éléments pertinents* prennent le plus souvent la forme d'une ou plusieurs convocations au commissariat militaire, dont il convient de prouver la réalité ou l'authenticité, souvent mise en cause par les autorités en charge de l'asile, surtout si elles sont produites sous forme de copies, ou de photographies envoyées par Internet.

Comme toujours, la justice reste humaine, et l'intime conviction des juges n'est pas la même selon les formations de jugement de la CNDA. En témoignent les différentes réponses qui ont été données aux requérants que nous avons accompagnés dans ces démarches tout au long de cette année.

* * *

CASAS pour le Cercle de Silence

N. est un Géorgien qui est arrivé en France pour demander l'asile en raison de son orientation sexuelle. Sa mère a toujours été consciente de son homosexualité. Mais suite au décès de son frère, ses parents ont fait pression sur lui pour qu'il se marie et qu'il ait des enfants, afin de perpétuer leur nom. Pendant plusieurs années, il a accepté de vivre une vie qui n'était pas la sienne. Finalement, il a fait son coming out devant sa famille et son épouse qui l'ont rejeté, tout comme ses enfants quand ils ont été suffisamment âgés pour comprendre qui était leur père. Pendant une vingtaine d'années, il a tenté de mener une existence conforme à ce qu'il était. Mais dans un pays où la grande majorité de la population est homophobe et conservatrice, les insultes, les moqueries et les agressions physiques ont été son quotidien. C'est seulement grâce à une de ses nièces qu'il ne s'est pas suicidé et qu'il a décidé de fuir son pays.

T. est un Arménien. Pendant plusieurs mois, il a travaillé comme gardien de nuit d'un entrepôt qui appartenait à un député Arménien. Lors du cambriolage de cet entrepôt, il a été blessé. L'enquête de police n'ayant pas abouti, T. a été accusé par son employeur d'avoir été le commanditaire de ce vol. Le député a exigé qu'il retrouve les responsables. A défaut, il devra lui rembourser la somme volée. Suite à son refus, T. a été menacé et agressé physiquement par les hommes de main de ce député. Après lui avoir remis une partie de la somme, T. s'est réfugié en Russie. A son retour en Arménie après la Révolution de Velours, il a porté plainte contre ce député pour violences. Mais il a été conduit devant ce député qui a exigé de lui qu'il retire sa plainte et qu'il lui rembourse le reste de la somme volée avec des intérêts. T. a à nouveau été battu par plusieurs des hommes du député. Avec sa famille, il a fui pour l'Ukraine où il a à nouveau été retrouvé et agressé. Dans un pays où même les membres du Parlement sont capables de faire preuve de violences, il n'avait aucune chance de s'en sortir.

G. et S. sont un couple de Géorgiens qui ont fui leur pays avec leurs deux enfants, juste parce qu'ils avaient accepté d'aider une femme homosexuelle. Cette femme était la directrice de l'établissement qui accueillait leur fillette handicapée. Suite au décès de sa compagne, cette femme leur a demandé de l'héberger car elle devait quitter son appartement. Ce n'est qu'après quelques semaines, qu'elle a confié à S. la véritable raison de sa demande : sa famille qui avait appris qu'elle était lesbienne, la menaçait et elle avait besoin de temps pour organiser son départ de Géorgie. Un jour, des hommes ont fait irruption à leur domicile et ont violemment agressé G. ainsi que cette femme. Ils ont tous deux été hospitalisés. G. et S. ont ensuite fait l'objet d'insultes et de menaces de la part de leurs voisins. Plusieurs semaines plus tard, cette femme est décédée suite à ses blessures, sans jamais se réveiller de son coma. Ne se sentant plus en sécurité et craignant pour leurs enfants, ils ont rejoint la France où leur demande d'asile a été rejetée en appel, sans même qu'ils aient pu être entendus par les magistrats de la Cour.

M. est une femme originaire du Daghestan. Elle s'est mariée très jeune et a eu deux enfants. Au tout début de sa seconde grossesse, son époux a été tué dans un accident. Pour respecter leurs traditions, sa belle-famille lui a demandé de quitter leur maison et de leur laisser son fils. Comme elle a catégoriquement refusé, ils l'ont chassé et ont gardé l'enfant et lui ont dit qu'ils lui prendraient celui à naître dès sa naissance. De retour chez ses parents, elle n'a pas bénéficié de leur soutien et n'a pu voir son fils qu'à deux reprises. A la naissance de sa fille, des membres de sa belle-famille se sont présentés à la maternité pour la lui enlever. Mais comme l'enfant était en mauvaise santé, M. a été autorisée à la garder près d'elle pendant 18 mois. Ne pouvant se résoudre à abandonner ses enfants, elle a été obligée d'enlever son propre fils alors qu'il était à l'école et de fuir son pays. Elle a trouvé refuge en Belgique, puis en Allemagne où elle s'est mariée et a eu deux autres enfants. Malgré la distance, sa belle-famille en a eu connaissance et a fait savoir à ses parents qu'ils n'approuvaient pas que « leurs enfants » soient élevés par un autre homme. Par ailleurs, ils attendent du garçon qu'il venge la mort de son père. Ainsi, après 13 années d'incertitude et de précarité, M. a obtenu une protection subsidiaire. Mais cela aura été long.

Message diffusé à l'occasion du

Cercle de Silence du 30 décembre 2024 :

Ce mois-ci, trois liens :

a) « **J'ai honte** », billet d'un enseignant-chercheur de l'université de Strasbourg : « **Mon université applique désormais les droits d'inscription majorés (x16) pour étudiants et étudiantes « extra-communautaires » en Master.** Dans la forme, l'histoire prend en outre une tournure d'une grande brutalité. »

<https://images.math.cnrs.fr/billets/jai-honte/>

b) **Un français enfermé en zone d'attente aéroportuaire** et en instance de renvoi. La Justice valide. Témoignage de son avocat : <https://www.streetpress.com/sujet/1732893979-jeune-francais-mayotte-injustice-falsification-identite-zone-attente-roissy-maladie-sante-police-frontieres> « On a de plus en plus de cas comme ça, c'est catastrophique. »

c) Abandon à la rue de demandeurs et demandeuses d'asile, c'est devenu ordinaire ; *Disclose* documente sur la base de documents confidentiels **l'abandon illégal à la rue par l'OFII à Lyon de 467 femmes, très vulnérables**. Un fichier qui a été envoyé à ce média montre l'enregistrement, par l'OFII, de signalements explicites et répétés de grande vulnérabilité et de grand danger pour 467 femmes. Illégalement, l'OFII les a laissées à la rue. « Confronté à l'ampleur de ces dysfonctionnements, l'OFII n'a pas voulu répondre aux questions de *Disclose*. La préfecture du Rhône non plus. » <https://disclose.ngo/fr/article/a-lyon-letat-refuse-dheberger-des-femmes-exilees-enceintes-ou-avec-des-bebes-en-toute-illegalite>

Le Cercle de silence se réunit le 30 de chaque mois
de 18 à 19 h place Kléber

Avec, parmi de multiples appuis, le soutien de :

Ville de Strasbourg et Eurométropole de Strasbourg

Villes de Bischheim, Dambach la Ville, Illkirch-Graffenstaden, Mundolsheim, Ostwald, Saverne, Schiltigheim, Stutzheim-Offenheim

Collectivité Européenne d'Alsace

FDVA

Ordre des Avocats du Barreau de Strasbourg

Fondation ACAT pour la dignité humaine et Fondation du protestantisme

Fonds de dotation KS Groupe

Fonds de dotation Barreau de Paris Solidarité

Chapitre Saint-Thomas

CARITAS

Terre Sans Frontière

Chiesa Valdese 8 per mille

Association caritative anglicane de Strasbourg

Tôt ou T'Art

ESP UEPAL

ACO

CSP

Haut Parleurs !

CASAS Collectif pour l'Accueil des Solliciteurs d'Asile à Strasbourg

2 rue Brûlée 67000 STRASBOURG

Tél 0388251303